

DIRECTION GENERALE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

METIERS DES SERVICES A L'ENVIRONNEMENT

SOMMAIRE

Annexe I : RÉFÉRENTIELS DU DIPLÔME	
I.a : Référentiel des activités professionnelles	4
I.b : Référentiel de certification	14
1. Compétences	15
2. Savoirs associés	30
Annexe II : MODALITÉS DE CERTIFICATION	
II.a : Unités constitutives du diplôme	79
II.b : Conditions d'obtention de dispenses d'unités	82
II.c : Règlement d'examen	84
II.d : Définition des épreuves ponctuelles et des situations d'évaluation en cours de formation	86
Annexe III : ORGANISATION DE LA FORMATION	
III.a : Grille horaire de la formation	98
III.b : Stage en milieu professionnel	100
III.c : Projet professionnel	104
Annexe IV : LEXIQUE	106

ANNEXE I RÉFÉRENTIELS DU DIPLÔME

I.a RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Présentation du métier du titulaire du Brevet de Technicien Supérieur Métiers des Services à l'Environnement

1

CHAMP D'ACTIVITÉ

1-1 Contexte professionnel

Le titulaire du Brevet de Technicien Supérieur Métiers des Services à l'Environnement est un professionnel qui exerce ses activités dans les secteurs de :

- la propreté et l'hygiène : nettoyage classique, nettoyage en milieu contrôlé :
- prestations associées à la propreté ;
- la propreté urbaine et le nettoiement ;
- la collecte, le tri et la valorisation des déchets ;
- l'assainissement : maintenance des réseaux et ouvrages d'eaux, nettoyage et dépollution de sites industriels.

Le titulaire du Brevet de Technicien Supérieur Métiers des Services à l'Environnement est un spécialiste de l'organisation et de la réalisation de prestations de services dans les domaines de l'entretien du cadre de vie et de l'environnement.

1-2 Secteurs professionnels et emplois

Le salarié titulaire du **Brevet de Technicien Supérieur Métiers des Services à l'Environnement** occupe des postes à responsabilités managériales dans les organisations spécialisées dans l'environnement et l'entretien du cadre de vie :

- entreprises de services ;
- services généraux d'entreprises (tous secteurs d'activité);
- collectivités territoriales, établissements publics ou administrations.

Les emplois sont dénommés différemment selon les secteurs. A titre d'exemples, le titulaire du diplôme peut exercer ses activités sous la dénomination de :

- responsable de secteur ;
- chargé d'études : faisabilité, études techniques et économiques ;
- animateur qualité, sécurité, environnement et développement durable ;
- chef de projet environnement ;
- adjoint au responsable des services généraux.

1-3 Conditions générales d'exercice

L'activité du titulaire de ce diplôme nécessite de :

- respecter les exigences réglementaires liées à l'activité professionnelle ;
- mettre en œuvre des pratiques professionnelles impliquant des approches globales clients-usagers-prestataires notamment au regard des exigences du développement durable;
- faire preuve d'autonomie, de réactivité et avoir le sens des responsabilités pour faire face à la diversité des activités techniques, organisationnelles et situations managériales;
- faire preuve de rigueur et d'organisation ;
- de suivre et se former aux évolutions scientifiques, techniques et économiques de son secteur d'activité.

2 PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Dans le cadre de son parcours professionnel le titulaire du **Brevet de Technicien Supérieur Métiers des Services à l'Environnement** pourra assurer des responsabilités d'organisation et de management d'unités opérationnelles : responsable d'exploitation, chef de service, chef d'agence ou responsable de projet.

Les compétences acquises dans le cadre de la formation continue et la validation des acquis de l'expérience, pourront lui permettre d'accéder à des domaines d'expertises en particulier dans le management des systèmes qualité sécurité et développement durable appliqué aux métiers des services à l'environnement.

FONCTIONS, TACHES ET ACTIVITES

Dans l'exercice de son activité, le titulaire du **Brevet de Technicien Supérieur Métiers des Services à l'Environnement** est amené à :

- définir, sur la base d'une commande, le service à apporter en termes de résultats, procédés et moyens ;
- organiser et mettre en place les structures d'exploitation et en assurer le suivi et l'évaluation, dans le respect d'un budget ;
- encadrer les équipes opérationnelles : gestion et animation ;
- veiller à la conformité aux systèmes de management de la qualité, de l'environnement... (normes ISO...) ;
- contribuer à l'innovation et au développement de l'activité.

FONCTION A

ELABORATION ET REALISATION DE PRESTATIONS DE SERVICES : EXPERTISES TECHNIQUES, ECONOMIQUES, VALORISATION DE SERVICE. DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE.

Activités	Tâches
A1 Elaboration de prestations.	Développement des relations avec le client, les usagers
	Participation à la consultation (appels d'offres, gré-à-gré) et à l'étude de faisabilité, en appui technique aux commerciaux
	Analyse du besoin : étude ou élaboration du cahier des charges
	Définition des moyens techniques et humains nécessaires à la réalisation de la prestation
	Participation à la rédaction de l'offre commerciale ou de la réponse à l'appel d'offre.
	Présentation et valorisation de l'offre (process écologique, entreprise écocitoyenne, taux d'encadrement, formation du personnel, certification). Contribution technique à la négociation de l'offre commerciale.
A2 Analyser la faisabilité.	Ordonnancement et planification des interventions
	Mise en place et gestion des structures d'exploitation (affectation des personnels, attribution des ressources matérielles, choix et installation d'un

	système de suivi)
	Suivi de la prestation et mesure de la satisfaction du client : conformité au cahier des charges et évaluation de la performance
	Gestion du budget : suivi des dépenses réelles, respect du budget alloué
	Optimisation de l'exploitation d'un site sur les plans technique, organisationnel, économique, environnemental, « sécurité »
	Gestion d'une situation exceptionnelle ou d'aléas : absences, urgences,
	Développement de la relation de service client et usagers
A3 Développement de l'activité	Détection de nouvelles opportunités chez le client
	Proposition de prestations complémentaires ou d'élévation du niveau de service chez le client
	Détermination des besoins de sous- traitance (circuit du linge, des déchets, travaux en hauteur, travaux en zone ATEX)
A4 Pilotage de prestations de sous- traitance	Rédaction du cahier des charges : formalisation des besoins de sous-traitance
	Lancement de la consultation : publication d'un appel d'offre, gré à gré,
•	

	Réalisation d'études comparatives Décision de sous-traitance Qualification (proximité, achat éco- responsable) et choix du prestataire
	Suivi du contrat et évaluation des résultats
A5 Maintenance des moyens de production.	Diagnostic et historique des défaillances Déclenchement d'un processus d'intervention corrective ou préventive Contribution à l'élaboration d'une politique de maintenance
A6 Logistique d'approvisionnement en produits et consommables	Evaluation des besoins Qualification et choix de fournisseurs (proximité, achat éco-responsable) Gestion des stocks et organisation de la distribution

La référence à la mise en œuvre des techniques n'est pas explicite mais elle est indispensable à l'acquisition des compétences, en particulier sur les compétences : A2, A3, A4, A5 et A6

FONCTION B CONTRIBUTION A LA RESPONSABILITE SOCIETALE DES ORGANISATIONS (ENTREPRISES ET COLLECTIVITES) ET A L'INNOVATION

Activités	Tâches
B1 Contribution au diagnostic de l'organisation (entreprises et collectivités) au regard des exigences réglementaires et des référentiels, normes	Identification des exigences réglementaires et normatives (ISO) applicables à l'organisation : procédure de veille réglementaire, FDS, ADR, document unique,

	Identification des écarts, des risques et des enjeux au regard du fonctionnement de l'entreprise ou de la collectivité envers ses clients, ses salariés, son environnement,
B2 Participation à la mise en place de systèmes de management Qualité Sécurité Santé Environnement et de plans d'actions Développement Durable ou de Responsabilité Sociétale	Analyse et classement des écarts. Proposition de plans d'actions.
	Choix des actions. Planification (responsabilité, échéance, ordonnancement) et définition des critères d'efficacité.
	Evaluation de l'efficacité des actions (atteinte des objectifs)
B3 Contribution au suivi, à l'amélioration continue des systèmes QSSE et des engagements DD et sociétaux.	Planification d'actions correctives et préventives
	Prise en compte de nouvelles exigences : clients, réglementation, concurrence, environnement, et propositions d'adaptations des produits-services et des organisations (matériels, ressources humaines)
B4 Contribution à l'innovation procédés et service	Identification des sources et analyses des informations pertinentes Expérimentation de nouveaux procédés et services: matériels, méthodes, organisation, Evaluation des impacts Proposition d'évolutions ou d'élaboration de nouveaux concepts procédés et services

FONCTION C MANAGEMENT DES EQUIPES OPERATIONNELLES

Activités	Tâches
C1 Constitution des équipes.	Détermination des besoins Définition des profils
	Sélection des candidatures (CV, relations avec opérateurs de placement)
	Utilisation ou adaptation d'un livret d'entretien Conduite d'un entretien d'embauche
	Insertion des nouveaux personnels (parcours d'intégration)
	Rédaction des fiches de poste
C2 Gestion et animation des équipes.	Affectation des postes de travail
	Accompagnement des équipes, responsabilisation, motivation, et délégation dans l'exécution des tâches
	Conduite de réunions : réunion d'information, revue de chantier
	Analyse des situations de conflits et prise de décision Prévention des situations de tension

C3 Evaluation des compétences et amélioration des performances	Prise en main d'outils d'évaluation
	Conduite et formalisation d'entretiens professionnels
	Identification et formulation des besoins de formation et de développement des compétences
	Proposition d'évolution et/ou de mobilités professionnelles au sein des équipes
	Elaboration et animation de séquences de formation

I.b RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

1. COMPETENCES

FONCTION A: ELABORATION ET REALISATION DE PRESTATIONS DE SERVICES: EXPERTISES TECHNIQUES, ECONOMIQUES, VALORISATION DE SERVICE. DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE

COMPETENCE A1 : Analyser les besoins de prestation et / ou aider à leur formalisation		
Données	Indicateurs de performance	
- Cahier des charges	- Repérer les points clés et les points sensibles (notamment les critères RSE)	
 Données définissant les besoins. Données relatives au chantier ou au site d'intervention. 	 Identification correcte des besoins et des contraintes à partir des éléments techniques fournis. 	
- Site d'intervention (locaux, quartier).	 Collecte de l'ensemble des éléments techniques sur site. 	
- Normes relatives à l'élaboration d'un cahier des charges.	 Choix pertinent des procédés à mettre en œuvre ou des critères de qualité et des moyens d'évaluation. 	
	 Formalisation des besoins clients (cahier des charges). 	

COMPETENCE A2 : Etudier et valid	ler la faisabilité de la prestation
Données	Indicateurs de performance
 Cahier des charges ou données relatives au chantier. Normes et règlements (santé, sécurité, code du travail, qualité, environnement). Ressources de l'organisation (matérielles, humaines). Montant du marché ou de l'appel d'offre. Données économiques internes (cadence, matériels, produits, consommables,) Orientations de l'organisation (développement durable, responsabilité sociétale de l'entreprise). Devis et / ou tarifs de sous-traitants. Eléments de l'environnement concurrentiel. Premières attentes des parties prenantes Besoins implicites clients : travail en journée, produits éco labélisés 	 Etude argumentée de la faisabilité (technique, organisationnelle, réglementaire, environnementale, ressources humaines, économique, marché concurrentiel et sous-traitance). Décision finale pertinente.

COMPETENCE A3 : Elaborer ou choisir des solutions techniques et des moyens humains dans le cadre d'un budget

namano dano le caure a un badget	
Données	Indicateurs de performance
 Cahier des charges ou données relatives au chantier. 	 Choix pertinent des techniques à mettre en œuvre.
 Normes et règlements (santé, sécurité, code du travail, accords conventionnels, qualité, environnement). 	 Elaboration d'une liste exhaustive des moyens techniques à mettre en œuvre.
- Ressources de l'organisation (matérielles, humaines).	 Estimation correcte des besoins en personnels.
 Données économiques internes (cadence, matériels, produits, consommables) et orientations de l'organisation (développement durable, responsabilité sociétale de l'entreprise). 	 Adéquation des solutions choisies avec les contraintes budgétaires et réglementaires
- Budget prévisionnel.	

COMPETENCE A4 : Argumenter la réponse en termes de service et d'un point de vue technique et économique

vue technique e	reconomique
Données	Indicateurs de performance
- Solutions techniques et moyens humains retenus.	- Rédaction et présentation cohérentes du devis.
 Orientations de l'organisation (développement durable, responsabilité sociétale de l'entreprise) et de la branche professionnelle. 	 Choix pertinent des arguments visant à valoriser l'offre (gestion des risques, facteurs économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux).
 Modèles de devis et supports de présentation commerciale. Outils informatiques. 	 Offre commerciale ou mémoire technique personnalisé intégrant les spécificités client
 Données relatives à la stratégie et aux besoins spécifiques exprimés par le client (critères de jugement de l'offre). 	

COMPETENCE A5: Etablir et/ou adapter l'organisation de la prestation

Com Eteroe Ao : Etabin evoa adapter i organisation de la prestation		
Données	Indicateurs de performance	
 Solutions techniques et moyens humains retenus. Cahier des charges. Exemples de fiches de poste. Descriptif et plan du site. Données techniques du contrat de soustraitance Description d'une situation. d'urgence ou d'aléas. 	 Pertinence de l'ordonnancement, des plannings (prise en compte des éventuelles opérations de soustraitance, plan de déplacements) Rédaction des fiches de poste fidèle et conforme à l'organisation proposée. Adéquation des personnels aux postes opérationnels. Attribution des ressources matérielles. Réponse adaptée à une situation 	
u aleas.	d'urgence ou lors d'un aléa.	

COMPETENCE A6 : Suivre et contrôler la prestation selon les termes d'un contrat

Contrat	
Données	Indicateurs de performance
 Contrat et cahier des charges (client ou de sous-traitance). 	- Adaptation du système de contrôle retenu au contrat.
Budget alloué à la prestation.Système de contrôle retenu.	 Elaboration de documents adaptés au contrôle de la prestation (moyens et résultats).
Reporting des coûts réels.Organisation de la prestation.Matériels et outils de contrôle.	 Utilisation correcte des outils de contrôle. Documents de contrôle renseignés de manière exhaustive.
	 Analyse des résultats des contrôles. Analyse des écarts entre budget et coûts réels.

COMPETENCE A7 : Proposer et mettre en œuvre un plan de progrès	
Données	Indicateurs de performance
- Analyse des résultats des contrôles.	- Diagnostic précis de l'activité
 Analyse des écarts entre budget et coûts réels. 	 Propositions d'actions visant à améliorer la qualité du service et son efficience.
- Budget alloué à la prestation.	5
- Contrat et cahier des charges.	Propositions d'actions en lien avec la politique RSE et DD de l'organisation
- Organisation de la prestation.	 Mise en œuvre et évaluation des actions.
 Suggestions et réclamations (client, réunions internes). 	
- Résultats d'audit.	
- Politique DD et RSE de l'organisation	

COMPETENCE A8 : Concevoir et / ou élaborer des outils d'information et de consultation des clients, des usagers et des personnels

Indicateurs de performance
 Identification du besoin. Formalisation pertinente du besoin. Choix de la méthodologie. Production de documents d'information ou de consultation adaptés (notes, fiches techniques, présentations, questionnaires). Exposé oral adapté au public.

COMPETENCE A9 : Choisir le sous-traitant	
Données	Indicateurs de performance
 Extrait du cahier des charges client (y compris les critères RSE). Liste des entreprises de sous-traitance et de leurs activités. 	 Référencement pertinent des sous- traitants potentiels. Analyse des compétences et performances des sous-traitants au regard des besoins de l'organisation.
 Procédures de consultation. 	
- Outils informatiques et de communication.	 Mise en place d'une procédure de consultation des sous-traitants adaptée à la situation.
 Réponses fournies par des entreprises de sous-traitance à une situation donnée. 	 Analyse des réponses et choix du sous- traitant.
 Reporting et/ou plan de progrès du sous- traitant (par rapport aux objectifs ou services attendus) 	

COMPETENCE A10: Mettre en œuvre des interventions de maintenance Données Indicateurs de performance Dossier technique constructeur ou dossier Localisation de la fonction défaillante machine: conseils d'utilisation, préconisations de maintenance, aide au Choix argumenté (technique, diagnostic, gamme opératoire, plans et économique, délai de réalisation...) de schémas... l'intervention retenue : réglage simple ou réparation Outils d'aide aux diagnostics de l'organisation Elaboration correcte du plan d'intervention : moyens, gamme Données économiques des matériels opératoire, mise en sécurité des biens et (pièces, données de consommation...) et des personnes (habilitations)... des coûts de maintenance (coûts heure Respect du plan d'intervention établi. d'arrêt, coûts d'intervention...) Moyens d'intervention Mise à jour du carnet de suivi (bons de travaux, gammes opératoires...) Carnet de suivi

Equipements défaillants

COMPETENCE A11 : Construire et mettre en œuvre un plan de maintenance adapté. Veiller à la santé

Données	Indicateurs de performance
 Historique des équipements (carnet de suivi, améliorations) Retour d'expérience des activités de maintenance (rupture de stock, absences) Dossier machine ou constructeur Outils d'analyse (Pareto) Coûts de maintenance et des défaillances 	 Analyse du retour d'expérience : identification des sous-ensembles les plus pénalisants (disponibilité, fiabilité, complexité), organisation des activités de maintenance (stock, ressources humaines) Choix judicieux (technique et économique) et planification des activités de maintenance (actions, ressources, traçabilité) « Reporting » des risques liés à l'utilisation des équipements

COMPETENCE A 12 : Proposer un plan technique et économique d'investissement : acquisition ou renouvellement

d'investissement : acquisition ou renouvellement	
Données	Indicateurs de performance
 Cycle de vie des appareils Historique des équipements (carnet de suivi, améliorations) 	- Analyse des besoins quantitatifs et qualitatifs en renouvellement, (vétusté, usage, ergonomie, nouvelles technologies, RSE)
 Inventaire des équipements Prévisionnel des activités et plan de développement de l'organisation (y compris développement durable) 	 Estimation quantitative (développement entreprise) et qualitative (nouvelles activités, nouvelles technologies, RSE) des besoins supplémentaires en équipements
 Documentations de fournisseurs (techniques, commerciales, RSE) Coûts de réparation 	 Construction du planning d'acquisition en termes économiques Calcul du temps de retour sur investissement
 Coûts des matériels neufs Outils d'analyse de la vétusté (Modèle de Weibull) 	

COMPETENCE A13 : Déterminer les besoins en produits et consommables et gérer les approvisionnements

Données	Indicateurs de performance
- Logiciel adapté à la gestion de stocks.	Evaluation des écarts entre stock et consommation
 Inventaire des stocks 	
- Suivi des consommations	 Choix des produits et consommables adapté à la politique environnementale de l'entreprise
 Liste des produits et consommables. 	
Liste des fournisseurs et données techniques des produits	 Organisation efficiente des commandes (planification, coût de passation, stock de sécurité)
 Engagements « développement durable et environnement » de l'entreprise. 	Organisation efficace de l'approvisionnement (livraison conforme, stockage, référencement, reporting)
- Référentiels et labels en vigueur	Stockago, referencement, reporting)

FONCTION B: CONTRIBUTION A LA RESPONSABILITE SOCIETALE DES ORGANISATIONS (ENTREPRISES ET COLLECTIVITES) ET A L'INNOVATION

COMPETENCE B1 : Repérer les exigences réglementaires et normatives applicables à l'organisation

Données	Indicateurs de performance
Convention collectiveCode du travail	 Inventaire exhaustif des textes réglementaires et normatifs applicables dans les domaines :
 Réglementations santé, sécurité, environnement au niveau français et européen (recommandations) 	 social santé et sécurité au travail environnement
 Normes et référentiels de certification, de qualification (ISO, MASE) 	 Lien avec le système documentaire de l'entreprise, méthodologie de classement

COMPETENCE B2 : Evaluer et prévenir les risques «santé sécurité » liés à l'activité professionnelle.

Données	Indicateurs de performance
- Document unique d'évaluation des risques	- Mise à jour du document unique
- Politique RSE de l'organisation	- Mise à jour du plan de prévention
- Plan de prévention	- Diffusion effective de l'information
 Données sur l'activité du client et les risques associés 	- Moyens de prévention mis en oeuvre
 Fiches d'incidents, anomalies, accidents du travail, maladies professionnelles, rapport d'inspection du travail 	
 Statistiques (taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles) 	
- Code du travail	
- Réglementations ou consignes spécifiques	
 Equipements individuels et collectifs de protection 	

COMPETENCE B3 : Identifier les axes de progrès en matière de développement durable

Données	Indicateurs de performance
 Politique environnementale ou engagement développement durable de l'organisation Politique sociale de l'organisation Indicateurs socio-économiques Obligations réglementaires et normatives en matière d'environnement Rapport développement durable de l'organisation Bilan social de l'organisation Observatoires des bonnes pratiques 	- Analyse des données (économiques, environnementales, sociales et sociétales) et des écarts entre axes de la politique, réglementations et reporting

COMPETENCE B4 : Elaborer et mettre en œuvre les plans d'actions correctives, préventives ou d'amélioration et évaluer les résultats

Données	Indicatoura de perfermence
Donnees	Indicateurs de performance
- Document unique	- Pertinence du plan d'action
- Plan de prévention	 Prise en compte des attentes des parties prenantes
- Résultats de l'analyse des données	
développement durable (tableaux de bord)	 Respect du périmètre de responsabilité
- Résultats d'audit	
One standard to the section flat and to	- Efficience du plan d'action
- Organigramme de l'organisation, fiches de	Impact our la performance de
poste.	 Impact sur la performance de l'organisation
- Moyens et contraintes	
- Résultats du plan d'action	
- Réactions des parties prenantes	

COMPETENCE B5 : Réaliser un audit interne et en rendre compte

Données	Indicateurs de performance
 Plan d'audit de l'organisation Objectifs quantifiés de l'organisation Manuel qualité/sécurité/ environnement Procédures Plan qualité Données réglementaires, convention collective, normes 	 Audit réalisé conformément au plan prévu Pertinence des résultats Plan d'audit élaboré Restitution objective et exhaustive

COMPETENCE B6 : Elaborer et mettre en place des plans qualité	
Données	Indicateurs de performance
Système qualitéObjectifs QSEContrat commercialPlan de progrès	 Rédaction et/ou mise à jour du plan qualité Plan qualité conforme aux exigences contractuelles

COMPETENCE B7 : Evaluer de nouveaux concepts, de nouvelles méthodes (matériels, techniques...), de nouvelles organisations...

Données	Indicateurs de performance
 Données concernant les nouveaux concepts, méthodes et organisation Matériels, produits et consommables Environnement de travail 	 Définition et mise au point précise des spécifications d'essai Pilotage et / ou réalisation de l'essai suivant les spécifications Rapport d'essai avec interprétation des résultats et propositions argumentées d'évolution (comparatif d'essais) Evaluation du nouveau concept (impacts niveau de qualité, économique, sécurité, développement durable, environnement

FONCTION C: MANAGEMENT DES EQUIPES OPERATIONNELLES

COMPETENCE C1 : Déterminer les besoins en effectifs, en compétences et qualifications	
Données	Indicateurs de performance
 Politique RSE de l'organisation, éléments de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), processus et outils de gestion des ressources humaines Cahier des charges et/ou contrat : cadre de l'intervention, nature des prestations, nombre d'heures d'intervention 	 Tableau prévisionnel, correctement renseigné, des emplois à pourvoir (dénomination, nombre, qualification, échéance, affectation) Profils de poste définis en adéquation avec les besoins (compétences, expérience, mobilité)
- Conventions collectives	 Obligations réglementaires (habilitations) respectées
- Code du travail	

COMPETENCE C2 : Rechercher les candidats et sélectionner les candidatures	
Données	Indicateurs de performance
 Informations concernant le personnel de l'organisation : contrats de travail, compétences, habilitations Tableau prévisionnel des emplois à pourvoir Profils de poste définis au regard des besoins Enveloppe de rémunération et conditions d'exercice de l'emploi Politique RSE de l'organisation et éléments de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) Outils et procédures de recrutement 	 Choix argumenté (critères sociaux, économiques, réglementaires) du mode de recrutement : interne ou externe Choix argumenté de la procédure de recrutement : supports, relation opérateurs, contrainte de temps Annonce de recrutement correctement rédigée Candidatures sélectionnées en adéquation avec les postes à pourvoir
- Candidatures (CV, lettre de motivation)	

COMPETENCE C3 : Conduire un entretien en situation professionnelle		
Données	Indicateurs de performance	
 Dossiers des personnels de l'organisation : contrats de travail, lettre de mission, rapports d'activité, comptes rendus d'entretien d'évaluation, liste des formations suivies Dossiers de candidatures en vue d'un recrutement Conventions collectives 	 Respect de la finalité de l'entretien : positionnement, évaluation Respect de la méthodologie de conduite d'un entretien (présentation du contexte et du déroulement de l'entretien) Rédaction d'un compte rendu objectif et fidèle au contenu de l'entretien 	
- Grilles de rémunération, politique salariale		
- Guide d'entretien de recrutement ou		

COMPETENCE C4 : Manager et adapter son style de management pour répondre aux besoins des équipes et aux objectifs de l'organisation

d'évaluation

repondre aux besoins des equipes	et aux objectils de l'organisation
Données	Indicateurs de performance
 Règlement intérieur (modalités de représentation et d'expression du personnel) 	- Analyse des indicateurs de pilotage et comptes rendus des entretiens d'évaluation
 Comptes rendus des entretiens d'évaluation Outils de perception, d'interprétation, de 	- Appréciation du positionnement des acteurs : statut, fonction, parcours, relations interpersonnelles
décodage des données relatives au fonctionnement de l'équipe et des individus	- Création des conditions d'écoute et de dialogue
 Indicateurs de pilotage d'équipes (retards, niveaux de prestation, arrêts de travail) 	 Propositions d'actions de « stimulation » correspondant aux objectifs de l'organisation et aux
- Dossiers des personnels en responsabilité	aspirations des équipes
- Historique de l'organisation / des équipes	 Analyse de la situation ou de l'évènement
- Situation conflictuelle (déclarée ou latente)	 Réaction adaptée (organisation du travail, constitution équipes, appel à la hiérarchie)

COMPETENCE C5 : Organiser une délégation de responsabilité(s)	
Données	Indicateurs de performance
 Mission ou projet à déléguer Dossiers des personnels de l'organisation : contrats de travail, lettre de mission, 	 Cahier des charges de la délégation : définition du contexte de la mission ou du projet, des objectifs, des ressources et des contraintes, des
rapports d'activité, comptes rendus d'entretien d'évaluation, liste des formations suivies	modalités de contrôle et d'évaluation - Identification du personnel à mobiliser en fonction des potentiels repérés et du contexte organisationnel de l'activité

Données Indicateurs de performance - Objectifs de la réunion - Objectifs de la formation - Profil des participants - Matériels - Outils d'évaluation type Intervention préparée : plan d'animation, supports Déroulement conforme aux objectifs - Supports de formation ou de communication adaptés - Techniques et outils d'animation maîtrisés et adaptés - Outils d'évaluation adaptés ou conçus	COMPETENCE C6 : Préparer et animer une réunion ou une action de formation	
d'animation, supports - Objectifs de la formation - Profil des participants - Matériels - Outils d'évaluation type - Techniques et outils d'animation maîtrisés et adaptés - Outils d'évaluation adaptés ou	Données	Indicateurs de performance
- Résultats évalués	 Objectifs de la formation Profil des participants Matériels 	d'animation, supports Déroulement conforme aux objectifs Supports de formation ou de communication adaptés Techniques et outils d'animation maîtrisés et adaptés Outils d'évaluation adaptés ou conçus

COMPETENCE C7 : Etablir compte rendu et rapport d'activité		
Données	Indicateurs de performance	
 Observations, événements Données de gestion liées à l'activité Documents (à synthétiser ou à améliorer) Sources documentaires (bibliographie, sitographie) Informations relatives à la gestion de l'information dans l'organisation : exigences de présentation, procédure de diffusion 	 Analyse de la situation de communication écrite : destinataires, diffusion restreinte ou élargie, degré d'urgence Sélection des documents et/ou des informations utiles Documents correctement rédigés (usages professionnels et exigences système documentaire) Synthèse pertinente et argumentée Choix argumenté d'un circuit de communication interne et d'un mode de diffusion Traçabilité de la production et de la diffusion 	

COMPETENCE C8 : Identifier les besoins de professionnalisation des personnels et proposer des réponses adaptées

Données	Indicateurs de performance
 Données sur le parcours (professionnel et de formation) des personnels Résultats d'évaluation des compétences et des performances (individuelles et collectives) Réglementation Convention collective et accords de branche Politique de formation de la branche ou de la collectivité territoriale Politique GRH de l'organisation Eléments de GPEC Plan de formation de l'entreprise Offre de formation et de certification 	 Diagnostic (potentiels, besoins) Réponses proposées prenant en compte les objectifs (attentes) des personnels et de l'organisation : actions de formation, démarche de certification, tutorat, évolution de fonctions

Données	Indicateurs de performance
- Une problématique technique ou commerciale ou managériale et son contexte	Une analyse de la situation de communication en fonction de ses objectifs et de son contexte
- Des objectifs à atteindre	- La fixation d'objectifs pertinents
 Des outils et techniques de communication Des informations techniques, commerciales sur les produits ou services rendus ou commercialisés Des éléments de gestion de ressources humaines Des informations quantitatives et qualitatives sur les acteurs de la relation 	 Une préparation adéquate de la stratégie de communication – argumentation La réalisation de supports de communication Une utilisation pertinente des techniques de communication – argumentation La mise en œuvre d'un comportement efficace
	 L'adaptation des objectifs, techniques et comportement à des événements survenus durant la relation La proposition d'une solution adaptée La finalisation de la situation de communication – argumentation Une évaluation de la relation permettant d'envisager son suivi ou non

2. SAVOIRS ASSOCIES

Connaissance des milieux professionnels

Technologies professionnelles

Biologie, microbiologie et écologie appliquées

Sciences et technologie des systèmes

Sciences physiques et chimiques

Système Qualité, sécurité, environnement ; Responsabilité sociétale et développement durable

Communication et techniques de management

Gestion économique et développement de l'activité

Connaissance des milieux professionnels

Définitions générales	
Connaissances	Limites de connaissances
Le droit	Définition Montrer l'existence de différentes branches du droit Citer et définir droit du travail, droit commercial, droit des marchés publics, droit administratif, droit des contrats
Les sujets de droit : personne physique et personne morale	Définitions, importance de la distinction, exemples

Organisation administrative de la France ; pouvoirs publics ; services publics	
Connaissances	Limites de connaissances
Pouvoirs publics centraux	
Pouvoir législatif : la Constitution, le Parlement et les lois Pouvoir exécutif : acteurs (Président de la République, premier ministre, administration) et actes (règlements) Pouvoir judiciaire Principe de la séparation des pouvoirs Les autorités administratives indépendantes Pouvoirs publics territoriaux	Distinguer les domaines respectifs de la loi et du règlement Mettre en évidence l'importance croissante de la législation d'origine communautaire Présenter la hiérarchie des textes
Déconcentration et décentralisation	Définitions et comparaison
Les services déconcentrés de l'Etat	Décrire l'organisation des services de l'Etat aux niveaux départemental et régional. Donner les missions des directions suivantes : DREAL, DIRECCTE
Les collectivités territoriales :	Présenter et définir les différentes collectivités territoriales : communes, Département, Région L'intercommunalité
	Les compétences des collectivités territoriales

32	
BTS Métiers des services à l'Environnement	

Le fonctionnement des collectivités territoriales :	Organes délibératifs : conseils (municipal, départemental) Organes exécutifs : Maire, Président Conseil (général, régional) Actes: règlements municipaux, arrêtés préfectoraux Services de l'administration territoriale
La notion de service public	
Service public, intérêt général : définitions, exemples	Présenter les éléments constitutifs d'un service public : Service public de l'eau (Activité d'intérêt général que l'administration entend assumer)
Les modes de réalisation (gestion) des activités de service public :	
Par un organisme de droit public :	Service en régie Etablissement public Définition, exemples
Par un organisme de droit privé :	Concession de service public Délégation de service public Définitions, exemples

2. Employeurs, salariés et leurs représentations	
Connaissances	Limites de connaissances
Employeurs : secteur privé et secteur public	
Le secteur privé L'entreprise et le chef d'entreprise :	Définition Définition juridique de l'entreprise Présenter les différents pouvoirs du chef d'entreprise : gestion, direction, disciplinaire Présenter la notion d'activités d'une entreprise (activité principale) Définir siège social et établissements
Le secteur public : Etat, collectivités territoriales, établissements publics, entreprises publiques	Définitions Les trois fonctions publiques : Etat, territoriale, hospitalière
La représentation collective des employeurs :	,
Organisations d'employeurs du secteur privé	Présenter l'existence de différents niveaux d'organisation (entreprise, groupe, branche, interprofessionnel). Définir syndicat, fédération, branche, confédération. Citer des exemples correspondant aux secteurs d'activité couverts par le diplôme)

Chambres consulaires (CCI)	Définition, fonctions
Salariés et agents du secteur public	
Salariés du secteur privé, personnels du secteur public	Définir salarié, fonctionnaire, agents du secteur public (droit public, droit privé)
La représentation collective des salariés :	
Organisations syndicales	Eléments historiques, définition, les niveaux d'organisation (établissement, entreprise, syndicat, fédération, confédération) La section syndicale d'entreprise et les délégués syndicaux : définitions, droits, rôles
Instances représentatives du personnel:	
Le délégué du personnel	Définir ces différentes instances, en donner la composition, présenter les règles et modes de
Le comité d'entreprise	leurs élections, donner leurs principales fonctions et prérogatives
Le CHSCT	Souligner l'importance prise par le CHSCT,

3. Droit du travail	
Connaissances	Limites de connaissances
Introduction au droit du travail : définition et pr	incipales caractéristiques
Définition	
La construction progressive d'un droit du travail	Connaître les principaux repères historiques dans l'émergence d'un droit du travail
La coexistence de textes issus de la loi et de la négociation	Présenter l'importance respective de la loi et de la négociation dans l'origine des textes
Les sources du droit du travail et la hiérarchie des textes Le droit légal du travail : textes émanant des organisations internationales et des pouvoirs publics	
Sources internationales et européennes :	
Conventions et traités internationaux ratifiés	Présenter l'OIT et souligner l'importance des conventions établies par cette organisation
Droit communautaire : traités, directives, règlements	Montrer l'importance croissante du droit communautaire Définir et comparer directives et règlements Présenter la nécessité de la transposition des directives Connaître l'existence de règlements européens d'application immédiate

Sources nationales :	
La Constitution Lois Décrets et arrêtés La codification des textes : le code du travail Circulaires	Connaître l'organisation du code et savoir y rechercher un texte
Le droit conventionnel du travail : les sources r	négociées d'origine professionnelle
Les différentes catégories de textes conventionnels	Citer et définir accord national interprofessionnel, convention collective nationale de branche, accords de groupe, d'entreprise, d'établissement
Le règlement intérieur	Définir le règlement intérieur, en préciser le contenu (sécurité, hygiène, discipline) et connaître les modalités de son élaboration et son contrôle.
Les usages d'entreprise	Définir l' usage, en citer des exemples
Le contrat de travail	
La jurisprudence	
Définition	Définir la jurisprudence et montrer son importance dans le cadre de l'évolution du droit du travail
La hiérarchie des normes	
Relations entre les normes de niveaux différents	Rappeler les règles établissant une hiérarchie des normes Mettre en évidence les évolutions législatives récentes autorisant des possibilités de dérogation (accord collectif par rapport à la loi ; accord de niveau inférieur par rapport à un accord de niveau supérieur) et présenter leurs conséquences

4. Santé et sécurité au travail	
Connaissances	Limites de connaissances
Repères historiques : de l'hygiène-sécurité à la L'émergence de la notion de responsabilité de l'employeur et d'un droit à réparation. Les limites de cette responsabilité.	Présenter les étapes essentielles dans la prise en compte des problèmes de santé et sécurité au travail. Mettre en évidence l'évolution progressive des conceptions (notions de conditions de travail; de sécurité intégrée ; de la réparation à la prévention),

L'évolution et l'élargissement de la nature des risques professionnels	Signaler l'apparition de nouvelles catégories de risques (risques psycho-sociaux) et faire le lien avec l'évolution des conditions et de l'organisation du travail dans les organisations
L'obligation de sécurité de résultat	Présenter l'évolution récente vers une obligation de résultat en matière de santé des travailleurs, à partir d'exemples
Organisation de la sécurité : textes, acteurs de et méthodes de prévention	la santé et de la sécurité au travail, démarche
Textes:	
Directives européennes	Présenter les principales dispositions de la directive 89/391 et souligner son rôle fondamental
Transposition : lois et décrets	
Recommandations de la CNAMTS	Définir la recommandation et en présenter des exemples en lien avec les secteurs
Règlement intérieur	
Document unique d'évaluation des risques	
La démarche de prévention des risques professionnels	Définir risque et danger Donner et analyser les étapes successives de la démarche de prévention (identification des risques) Donner le principe général des mesures de prévention et mettre en évidence leur hiérarchisation : prévention collective, prévention individuelle
L'organisation de la sécurité dans l'organisation : les différents acteurs, leurs rôles et obligations	Présenter l'obligation générale de sécurité incombant au chef d'entreprise ou à l'employeur. Définir la délégation de pouvoir et souligner son importance dans le cadre de la responsabilité en matière de sécurité Connaître les rôles du délégué du personnel et du CHSCT en matière de santé et sécurité au travail Connaître les droits (alerte, retrait, formation) et les obligations du salarié en matière de sécurité (respect des règles) Connaître les règles à respecter en matière de sécurité par rapport aux intervenants extérieurs à l'entreprise (prestataires, intérimaires) et aux nouveaux salariés

Les acteurs institutionnels en charge du contrôle, du conseil, de la veille et de la prévention, de l'instruction et de l'indemnisation	Présenter les missions de l'inspection du travail, souligner son pouvoir de décision Donner les missions de la CARSAT Présenter les principaux organismes en charge de la veille, de la recherche et de la prévention (INRS, ANACT, ANSES)
Les principales catégories de risques	
Risques routiers ou liés à la conduite d'engins Travail en hauteur Exposition au bruit Risques incendie Risques liés aux atmosphères de travail (confinées, explosives) Troubles musculo-squelettiques Travail sur écrans, travail isolé Risques psycho-sociaux	Etablir l'inventaire de ces principales catégories, donner des exemples, souligner l'identification de nouveaux risques (risques psycho-sociaux) en lien avec l'évolution des techniques et des organisations de travail
Risques chimiques, biologiques, électriques	L'étude des risques chimiques, électriques, biologiques est réalisée dans les enseignements correspondants (sciences physiques et chimiques, biologie, STI)
Les accidents du travail, de trajet et les malad	lies professionnelles
Définitions	Présenter les définitions des accidents de travail ou de trajet Définir les maladies professionnelles ; présenter les tableaux des maladies professionnelles et souligner leurs rôles et leur importance
Données statistiques globales concernant les accidents du travail et les maladies professionnelles	Mettre en évidence, à partir de ces données, l'importance des enjeux humains, sociaux, économiques des accidents du travail et des maladies professionnelles
Les procédures de déclaration, d'instruction et d'indemnisation	Connaitre les règles concernant la déclaration des accidents de travail et de trajet Donner les éléments constitutifs d'un accident du travail Présenter les procédures de reconnaissance d'une maladie professionnelle Donner les principes généraux de l'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles

5. Relation individuelle de travail ; le contrat de travail	
Connaissances	Limites de connaissances
Le contra	t de travail
Le contrat de travail :	
Définition	Définir le contrat de travail, en préciser la nature juridique. Caractériser la relation de subordination
Contenu et clauses	Donner les éléments essentiels : rémunération, qualification, temps de travail, lieu de travail. Mentionner l'existence de clauses particulières (non concurrence, mobilité géographique)
Obligations respectives de l'employeur et du salarié	Présenter les principales obligations respectives des parties signataires du contrat
Les principaux types de contrat de travail :	
La norme : le CDI	Définir, caractériser et comparer CDI, CDD,
Les contrats atypiques	contrat de travail temporaire. Préciser les conditions dans lesquelles le recours aux contrats atypiques est possible.
L'exécution du contrat de travail :	
Pouvoir de direction du chef d'entreprise et limites	
Modifications du contrat de travail	Distinguer modifications du contrat de travail et changements des conditions de travail
La suspension du contrat de travail	
Définition Principaux cas de suspension (maladie, maternité, chômage partiel)	Présenter les principaux effets de la suspension du contrat de travail
La rupture du contrat de travail	
Définition Différents types de rupture :	Distinguer les différentes possibilités : ruptures à l'initiative du salarié (démission) ou de l'employeur (licenciement) ou conventionnelle homologuée. Différencier les licenciements pour motif personnel et pour motif économique.

6. Relations collectives de travail

Connaissances	Limites de connaissances
Partenaires sociaux et négociation collective	Présenter les différents niveaux de négociation (interprofessionnelle, branche, groupe) et préciser les partenaires impliqués
Thèmes et conditions de la négociation collective	Préciser l'existence d'obligations en matière de négociation (fréquence) et donner les champs ouverts à la négociation
Résultats de la négociation : exemples d'accords	Analyser les thèmes traités dans une convention collective nationale de branche (exemples correspondants à des secteurs couverts par le diplôme). Souligner le rôle de ces conventions dans le fonctionnement des entreprises d'une branche professionnelle. Mentionner l'existence de procédures d'extension et d'élargissement des conventions collectives.

7. Contrôle de la réglementation du travail, conflits du travail

Connaissances	Limites de connaissances
Contrôle administratif	
L'inspection du travail	
Contró	òle judiciaire
Conflits du travail : principaux types	Ī
Dringingles juridictions implication at lours	Conflits individuels et collectifs
Principales juridictions impliquées et leurs compétences :	
Juridiction civile : conseil des prudhommes Juridiction pénale	

8. L'exercice des activités professionnelles dans une organisation ; la qualification professionnelle

	1	
Connaissances	Limites de connaissances	
L'organisation du travail dans une entreprise		
Métier, emploi, poste de travail, fonction, activités, tâches	Définir ces termes, les différencier, citer des exemples Décrire un emploi, un poste de travail, une fonction	
La classification des emplois ; les grilles de classification	Présenter les critères de classification, connaître les fonctions de cette classification et son importance	
Les catégories professionnelles dans une entreprise ou une organisation	Importance	
La qualification professionnelle		
La notion de qualification	Définir la qualification Donner les éléments constitutifs de la qualification du salarié : formation, expérience Différencier qualification de l'emploi et qualification du salarié	
Des conditions particulières requises pour l'ex		
Exemples d'activités exigeant une habilitation ou une certification du salarié : conduite d'engins, atmosphères confinées,	Montrer que la possibilité d'exercer certaines activités est subordonnée à la possession de certifications particulières : CACES, et/ou à une autorisation de l'employeur.	
La notion d'habilitation ou de certification de personne	Définir habilitation et certification.	
Le maintien de l'employabilité		
La formation professionnelle continue		
La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences		

Technologies professionnelles

Parties communes aux différents domaines	
Connaissances	Limites de connaissances
1. Définition des besoins	Partie commune à tous les domaines hormis le domaine des déchets
1.1 Le cahier des charges techniques 1.2 Descriptif des locaux et structures à entretenir ou des ouvrages et installations - nomenclature (locaux, matériaux, éléments à entretenir) ou nature des ouvrages et caractéristiques (dimensions, matériaux) - activités ou nature des effluents - données quantitatives : surfaces, linéaires, taux d'envasement taux occupation - plans	Connaître la structure générale d'un cahier des charges techniques
1.3 Expression du besoin : Exigences exprimées en moyens (protocoles, fréquences) Exigences exprimées en termes de résultat (seuils d'acceptabilité appliqué à chaque élément)	Différencier contrat de moyens et contrat de résultats. Connaître les définitions génériques : lot, famille de locaux, zone, élément, critères, protocoles, méthodes, fréquences, cadences, qualification
1.4 Contraintes et prescriptions organisationnelles et environnementales : plages horaires d'intervention, contraintes d'accès, confidentialité, communication client/prestataire	Connaître la nature des différentes demandes et contraintes en fonction du client
2. Organisation de la prestation 2.1 Le plan qualité Fiches de postes, fiches matériels, fiches produits, fiches méthodes Méthodes et matériels de contrôle	Définir le principe ; donner les éléments constitutifs d'un plan qualité et les objectifs poursuivis : répartition des tâches, planification, traçabilité, contrôles, bilan périodique Connaître le rôle et la structure des outils fondamentaux de description de l'organisation d'une prestation Connaître les exigences normatives, les méthodes et matériels de contrôle et de mesure
2.2 Le plan de progrès	Définir le principe d'un plan de progrès et donner les objectifs poursuivis : revue cahier des charges, points d'organisation, communication entre client et prestataire, examen des contraintes
3. Economie de la prestation 3.1 Structure d'un prix de vente	Connaître la structure d'un prix de vente et définir : coûts directs, coûts de structure d'exploitation, coûts indirects, marge nette

Connaissances	Limites de connaissances
1. propreté et hygiène	
Les principaux risques professionnels	Connaître les principaux risques liés au métier et dégager pour chacun des actions préventives
4. Prescriptions sécurité et amélioration des conditions de travail	
3.3 Tableau de bord de suivi des coûts	Définir un tableau de bord de suivi des coûts. Connaître son intérêt et ses limites
3.2 Etablissement de devis	Connaître la nature des éléments constitutifs d'un devis : mémoire technique, prix, révision de prix, conditions de paiement

Connaissances	Limites de connaissances
1. Propreté et hygiène	
1.1 Définitions	Définir propreté, hygiène, contamination, nettoyage, salissures
1.2 Histoire	Connaître le contexte historique : salubrité publique et hygiène corporelle
1.3 Objectifs	Intégrer les enjeux des activités de propreté : image, santé, conditions de travail, qualité des produits
2. Connaissance des espaces, des structures et de leurs dégradations	
2.1 Volumes : qualité de l'air Nature et origine des contaminants : particules et aérosols, gaz, microorganismes	Donner la nature et expliquer l'origine des principaux contaminants à l'intérieur des locaux
Mouvements d'air dans un local fermé	Comprendre la relation entre la taille des particules, leur vitesse de sédimentation et les mouvements d'air dans un local fermé
	Faire le lien entre la taille des particules et leur pénétration dans les voies respiratoires Citer quelques microorganismes pathogènes par voie aérienne
Eléments de réglementation	Calculer un taux de renouvellement d'air Savoir définir la valeur limite d'exposition professionnelle Savoir retrouver les prescriptions du droit du travail sur l'air intérieur, distinguer locaux à pollution spécifique ou
Les systèmes de traitement d'air dans les locaux	non
Les salles à empoussièrement contrôlé	Décrire les principes de fonctionnement des systèmes d'aération, de ventilation, de conditionnement d'air, en donner avantages et inconvénients Expliquer les mécanismes de filtration en fonction de la taille des particules. Classer les filtres en fonction de leur efficacité
2.2 Les structures : qualité des surfaces	Connaître les principales dispositions qui régissent la conception, la réalisation et le fonctionnement de ces salles.

Expliciter le classement des salles à empoussièrement contrôlé Les principaux types de revêtements Donner la composition et les caractéristiques (mécaniques, physiques, chimiques) des différents types de revêtements. Présenter leur mode de fabrication, type de pose. Les façades A étudier en lien avec les méthodes d'entretien Savoir lire et exploiter une fiche technique de revêtement ou matériau (métaux, pierres, revêtements textiles, revêtements pvc, parquets, linoléum, verres....) 2.3 Les dégradations physiques, chimiques Connaître la composition et les caractéristiques des et biologiques principaux matériaux constituant les façades (pierre, Salissures brique, crépi, acier...) Usures Savoir distinguer salissures non adhérentes, adhérentes : grasses (organiques ou minérales) et Biocontamination En préciser l'origine et les caractéristiques (adhérence...). Dégradation des façades Justifier le choix des techniques d'entretien en fonction des salissures. Présenter les principaux types d'usure. Justifier l'utilité des méthodes de protection. En lien avec le cours de biologie appliquée Décrire les principales causes de dégradation des façades ; infiltration d'eau, gel, dépôts atmosphériques 3. Méthodes et techniques de nettoyage L'étude des méthodes et techniques de nettoyage devra intégrer les préoccupations liées au développement durable 3.1 Principe de base du nettoyage Connaître et comprendre l'influence des facteurs température, action chimique, temps et mécanique sur l'efficacité du nettoyage 3.2 Les produits de nettoyage, de protection, produits mixtes, désinfection ... Connaître les différentes catégories de produits, leurs caractéristiques, compositions et modes d'action, leurs domaines d'utilisations Savoir exploiter l'étiquetage et la fiche de données de sécurité de produits en vue de les classer fonctionnellement (utilisation, stockage, sécurité ...) 3.3 Méthodes de nettoyage : dépoussiérage, lavage, méthodes d'entretien à sec, remise Savoir détailler et expliciter pour chaque méthode les techniques possibles, les principes, les modes en état, protection, bionettoyage opératoires, les contrôles ... Justifier le choix des techniques

	Déterminer les fréquences de nettoyage en fonction des objectifs de résultats
Entretien des façades	Connaître les principes des méthodes d'entretien correctif et préventif
Les applications en milieux spécifiques : - Agroalimentaire - Centres de soins - Salles à empoussièrement contrôlé	Connaître les règlements et normes spécifiques Adapter les techniques, méthodes et protocoles en fonction de la nature du milieu et de ses spécificités
3.4 Les matériels	Connaître les principes de fonctionnement et caractéristiques principales de chaque matériel Connaître les règles d'utilisation (sécurité, ergonomie) et de maintenance Associer chaque matériel à une ou plusieurs méthodes, comparer les avantages et inconvénients. Justifier le choix de matériels

2. Nettoiement et propreté urbaine

2. Nettolement et proprete urbaine	
Connaissances	Limites de connaissances
1. Nettoiement et propreté urbaine	
1.4 Définitions	Définir nettoiement, propreté urbaine aménagement urbain
1.5 Histoire	Connaître le contexte historique : salubrité publique Intégrer les enjeux des activités de nettoiement et
1.6 Objectifs	propreté urbaine : image, salubrité, cadre de vie
2. Connaissance des espaces et des installations	
2.1 Espaces urbains : voies, trottoirs, espaces verts	Distinguer les lieux d'activités, les ouvrages et les types de salissures
2.2 Aménagement urbains : mobilier, réceptacles	
3. Méthodes et techniques en nettoiement et propreté urbaine	L'étude des techniques devra intégrer les préoccupations liées au développement durable
3.1 Les techniques	Savoir détailler et expliciter pour chaque méthode les
Balayage (manuel, mécanisé), lavage, nettoyage haute pression, hydrogommage	techniques possibles, les principes, les modes opératoires, les domaines d'intervention, les matériels
3.2 Les matériels	Connaître les principes de fonctionnement et caractéristiques principales de chaque matériel Connaître les règles d'utilisation (sécurité, ergonomie) et de maintenance Associer chaque matériel à une ou plusieurs méthodes et justifier les choix

3. Gestion 6	t traitement des déchets
Connaissances	Limites de connaissances
1. Déchet	
1.1 Définitions	Définir déchet, gestion et traitement des déchets Connaître la définition juridique du déchet
1.2 Histoire et environnement	Connaître le contexte historique : salubrité publique, santé Comprendre l'évolution de la perception des déchets et les enjeux de la gestion des déchets : impacts, écoconception et analyse du cycle de vie d'un produit, Responsabilité Elargie du Producteur (REP)
1.3 Classification	Connaître les grandes catégories de déchets. Classer les déchets (nomenclature).
1.4 Les principaux intervenants	Identifier le rôle des principaux acteurs de la gestion des déchets : producteurs, transporteurs, éliminateurs, ministères, associations
1.5 Aides et fiscalités	Connaître les organismes pouvant apporter une aide
2. Législation et réglementation	
2.1 Organisation administrative	Connaître l'organisation administrative de la gestion des déchets en France
2.2 Réglementation européenne2.3 Réglementation française	Connaître les principales exigences réglementaires en matière de gestion des déchets et d'exploitation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) Connaître les spécificités réglementaires de certaines filières de déchets : DASRI
3.1 Collecte et transport : matériels et procédés de collecte, tri, stockage et transport	Connaître les principales méthodes de conditionnement, collecte et évacuation des déchets. Comprendre les dimensions en interactions avec la collecte et le transport : traitement, nature du déchet, type de collecte, fréquence, matériels de collecte, conditionnement, infrastructure. Connaître les principes de fonctionnement et caractéristiques principales des moyens de collecte, de tri et de transport
3.2 Filières de valorisation et d'éliminationStratégie de gestion	Connaître les modes de gestion et comprendre les stratégies possibles d'une gestion des déchets: arrêt de la production, réemploi, recyclage, valorisation, technologie propre, stockage.
 Traitement interne et traitement externe 	Comprendre les critères de choix d'une gestion interne à l'entreprise : taille et qualité du gisement, tri à la source, surface du site, distance vis-à-vis des

 Filières et procédés : valorisation énergétique, traitements biologiques, recyclage matière, traitements des déchets dangereux, centre de stockage... installations de traitement, exigences réglementaires spécifiques...

Connaître les principes et les objectifs des principaux modes de traitement des déchets

Connaître les critères généraux de choix d'une filière : coût, niveau de gestion, facilité de mise en œuvre, niveau de technicité

4. Diagnostic déchets et définition des besoins

- 4.1 Etat des lieux de la gestion des déchets
- processus de production
- types de déchets produits
- données quantitatives : poids, volumes...
- lieux et nature du stockage, taux et fréquence de remplissage
- plans
- modes d'élimination
- non-conformités réglementaires
- coûts...

4.2 Scénarii de gestion :

- Tri interne, stockage
- Collecte, transport
- Filières d'élimination
- Traçabilité, communication client/prestataire

4.3 Expression du besoin :
Exigences exprimées en moyens
(protocoles, fréquences)
Exigences exprimées en termes de résultat
(seuils d'acceptabilité)

4.4 Le cahier des charges techniques

Etablir des scénarii de gestion des déchets : actions d'amélioration envisageables, facteurs de déclenchement, retombées, impacts et conséquences attendues.

Différencier contrat de moyens et contrat de résultats. Connaître les définitions génériques : lot, famille de locaux, zone, élément, critères, protocoles, méthodes, fréquences, cadences, qualification

Connaître la structure générale d'un cahier des charges techniques

5. Prescriptions sécurité et amélioration des conditions de travail

Les principaux risques professionnels

Réglementations spécifiques transport

Connaître les principaux risques liés au métier et dégager pour chacun des actions préventives

Connaître la réglementation relative au transport des matières dangereuses par route en vue de l'appliquer aux transports des déchets dangereux. Connaître la réglementation liée aux mouvements transfrontaliers

4. Assainissement et nettoyage industriel 4.1 Assainissement **Connaissances** Limites de connaissances 1. Assainissement 1.1 Définitions Définir assainissement, assainissement collectif/individuel, réseau d'assainissement, station d'épuration, effluents... 1.2 Histoire Connaître le contexte historique : salubrité publique 1.3 Objectifs Donner les objectifs de l'assainissement : préservation de la ressource, protection du milieu naturel... 1.4 Le cadre réglementaire Connaître les principaux textes Préciser les obligations réglementaires relatives à la gestion des eaux usées 1.5 Les principaux intervenants Identifier les principaux organismes impliqués dans la gestion de l'eau 2. Connaissance des ouvrages, installations et des procédés d'épuration 2.1 Les réseaux d'assainissement Connaître les différents systèmes de collecte des eaux usées et en donner les avantages et les inconvénients Identifier les principales contraintes liées à la réalisation auxquelles des réseaux Décrire les différents ouvrages constituants un réseau d'assainissement, donner leur rôle, leurs caractéristiques... 2.2 Les stations d'épuration Connaître le rôle et les différentes étapes de traitement d'une station d'épuration Décrire les principaux ouvrages d'une station d'épuration ouvrages de traitement physico-chimique ouvrages de traitement physique ouvrages de traitement biologique Donner le principe et le rôle des principaux procédés d'épuration des eaux usées (urbaines et industrielles) : 2.3 Les ouvrages d'assainissement non décantation, floculation, boues activées... collectif Identifier les différentes parties d'une filière d'assainissement non collectif Enumérer les ouvrages et procédés pouvant être mis en œuvre dans chacune des parties. Justifier leur choix notamment en fonction des contraintes géologiques Décrire les ouvrages Donner le principe et le rôle des différents procédés 2.4 Les dispositifs particuliers (colonnes, séparateurs d'hydrocarbures...) Décrire les caractéristiques des ouvrages

3. Méthodes et techniques d'entretien des réseaux et ouvrages d'assainissement

L'étude des techniques devra intégrer les préoccupations liées au développement durable

3.1 Les techniques

- techniques d'auscultation/diagnostic (inspection télévisée, tests d'étanchéité...)
- techniques de maintenance (curage, pompage...)
- techniques de réhabilitation sans terrassement (tubage, chemisage...)

Pour chaque catégorie de techniques, distinguer les interventions possibles en réseau visitable et non visitable

Savoir détailler et expliciter pour chaque méthode les techniques possibles, les principes, les modes opératoires, les domaines d'intervention, les matériels

3.2 Les matériels

Connaître les principes de fonctionnement et caractéristiques principales de chaque matériel Connaître les règles d'utilisation (sécurité, ergonomie ...) et de maintenance
Associer chaque matériel à une ou plusieurs méthode

Associer chaque matériel à une ou plusieurs méthodes et justifier les choix

4. Assainissement et nettoyage industriel

4.2 Nettoyage industriel

Connaissances	Limites de connaissances
1. Nettoyage industriel	
1.1 Définitions	Définir nettoyage industriel, espaces confinés
1.2 Objectifs	Donner les objectifs du nettoyage industriel
2. Connaissance des ouvrages et installations	
2.1 Les canalisations de transports de pulvérulents : ciments, farine	Connaître les principales caractéristiques des ouvrages et installations. Prendre en compte les contraintes d'accès et de sécurité
2.2 Les installations en espaces confinés (cuves, réservoirs, silos)	
2.3 Les dispositifs particuliers	
3. Méthodes et techniques de nettoyage industriel	L'étude des techniques devra intégrer les préoccupations liées au développement durable
3.1 Les techniques	Savoir détailler et expliciter pour chaque méthode les techniques possibles, les principes, les modes
Nettoyage hydrodynamique, dégazage, inertage	opératoires, les domaines d'intervention, les matériels
3.2 Les matériels	
	Connaître les principes de fonctionnement et caractéristiques principales de chaque matériel

	Connaître les règles d'utilisation (sécurité, ergonomie) et de maintenance Associer chaque matériel à une ou plusieurs méthodes et justifier les choix
4. Prescriptions sécurité et amélioration	
des conditions de travail	
Les principaux risques professionnels	
	Connaître les principaux risques liés au métier et dégager pour chacun des actions préventives Prendre en compte la réglementation pour les atmosphères explosives Connaître la réglementation relative au transport des matières dangereuses
Modalités d'intervention en entreprise et/ou	
zones à risques	Identifier les procédures spécifiques d'entrée dans les entreprises industrielles Intégrer la notion de co-activité et de risques qui en découlent Identifier et justifier le rôle des documents : document unique, plan de prévention, plan d'intervention

4. Assainissement et nettoyage industriel

4.3 Hygiène immobilière

Connaissances	Limites de connaissances
1. Hygiène immobilière	
1.1 Définition et diversité des activités en hygiène immobilière 1.2 Objectifs	Définir hygiène immobilière Présenter les activités en hygiène immobilière : - Interventions sur les canalisations internes des immeubles - Entretien des réseaux aérauliques et vide ordures - Prestations 4 D
1.2 Objectils	Justifier l'utilité des interventions en hygiène
	immobilière : salubrité, santé, environnement
1.3 Cadre de l'intervention, interlocuteurs	Identifier les clients (privés, publics) et les interlocuteurs (particuliers, syndic, office de gestion d'immeuble) concernés
	Connaître les principales dispositions réglementaires relatives à l'hygiène immobilière (règlements sanitaires)
2. Connaissance des ouvrages et installations	
Les canalisations internes des immeubles (colonnes, canalisations horizontales)	Connaître les principales caractéristiques des ouvrages et installations. Prendre en compte les contraintes d'accès et de sécurité
2.2 Les réseaux aérauliques	
2.3 Les vide-ordures	
	49

3. Méthodes et techniques en hygiène immobilière

- 3.1 Interventions sur les canalisations internes des immeubles (colonnes, canalisations horizontales...)
 - détartrage,
 - dégorgement,
 - curage de colonnes...
- 3.2 Interventions sur des réseaux aérauliques, des colonnes de videordures...
 - débouchage
 - désinfection de gaine...
- 3.3 Désinfection, dératisation, désinsectisation, dépigeonnage (4D)
- 3.4 Les matériels

L'étude des techniques devra intégrer les préoccupations liées au développement durable

Savoir détailler et expliciter pour chaque méthode les techniques possibles, les principes, les modes opératoires, les domaines d'intervention, les matériels

Connaître les principes de fonctionnement et caractéristiques principales de chaque matériel Connaître les règles d'utilisation (sécurité, ergonomie ...) et de maintenance Associer chaque matériel à une ou plusieurs méthodes

et justifier les choix

Biologie, microbiologie et écologie appliquées

L'enseignement de microbiologie, biologie et écologie appliquées a pour objectif fondamental de donner aux titulaires du diplôme, dans les disciplines qui le constituent, les bases scientifiques qui leur permettront :

Cet enseignement se divise en quatre parties :

- Microorganismes et virus
- Espaces et milieux naturels : air et atmosphère, sols, eaux
- Pollutions et nuisances
- Toxicité et écotoxicité

Microorganismes (et virus)	
Connaissances	Limites de connaissances
Classification et structure	
Les différents groupes de microorganismes : bactéries, champignons, algues, protozoaires, virus	Définir et présenter ces groupes, mettre en évidence leurs principales caractéristiques. Donner les caractéristiques comparées d'une cellule procaryote et d'une cellule eucaryote.
Structure et ultrastructure de la cellule bactérienne :	Présenter les éléments structuraux qui permettent ou favorisent la colonisation d'un milieu et la résistance dans le milieu extérieur (spores, flagelles, glycocalyx, paroi)
Nutrition, croissance et métabolisme	
Besoins nutritifs des microorganismes	Définir les différentes catégories de besoins nutritifs (énergétiques, élémentaires, spécifiques) et les types trophiques suivants : autotrophie, hétérotrophie ; phototrophie, chimiotrophie
Multiplication des microorganismes	
Croissance des microorganismes :	
Conditions de croissance	Exposer les principales conditions de croissance in vitro (milieu liquide non renouvelé) et in vivo Présenter les principales méthodes permettant de suivre une croissance microbienne
Croissance en milieu liquide non renouvelé	Etudier la courbe de croissance ; identifier ses différentes phases Définir les paramètres caractérisant la croissance (temps de génération, taux de croissance)
Paramètres influençant la croissance des microorganismes	Présenter et mettre en évidence le rôle des principaux facteurs physico-chimiques (température, pH, O ₂) et de la composition du milieu. Illustrer par des exemples choisis dans les milieux naturels.

Microorganismes (et virus)	
Connaissances	Limites de connaissances
Métabolisme des microorganismes: Présentation d'ensemble du métabolisme : catabolisme et anabolisme	Définir; métabolisme énergétique (respirations, fermentations) ; métabolisme protidique, lipidique, glucidique
	Souligner le lien entre le métabolisme d'un microorganisme et sa répartition et sa présence dans les milieux naturels. Mettre en évidence la diversité des métabolismes microbiens. Montrer l'intérêt de cette diversité dans les phénomènes de dépollution, d'autoépuration (biodégradabilité des substances), de fertilisation des sols
Microorganismes et milieux	
Différents modes de relations entre microorganismes et êtres vivants Flores commensales de l'homme et des animaux	Présenter et définir : saprophytisme, commensalisme, parasitisme, symbiose Présenter quelques exemples, donner leurs rôles principaux et mettre en évidence la notion d'équilibre
Flores du sol et des milieux aquatiques	d'une flore commensale. Traiter en lien (ou dans) la partie hydrobiologie et d'écologie
Microorganismes, pouvoir pathogène ; riscondinate de la microorganismes	Expliquer l'importance respective des facteurs de pathogénicité liés au microorganisme et des facteurs liés à l'hôte dans l'apparition d'une maladie infectieuse. Définir pathogènes spécifiques et opportunistes. Signaler l'existence de porteur sain et ses conséquences Définir infections, toxi-infections, infections nosocomiales et en présenter des exemples choisis pour leur importance dans les différents secteurs professionnels concernés
Exposition aux agents biologiques : les risques biologiques	Définir les risques biologiques et la notion d'agents biologiques ; présenter la nature des risques (infectieux, immuno-allergiques)
Les éléments de la chaîne de transmission d'un microorganisme : notions de réservoir, de portes de sortie et d'entrée, modes de transmission et voies de contamination	Connaître les principaux modes de transmission (aérien, alimentaire, par inoculation) et les voies de contamination (cutanée, respiratoire, digestive, sanguine)
La classification réglementaire des agents biologiques	Donner cette classification des microorganismes en 4 groupes et expliciter les critères retenus pour son élaboration. Présenter des exemples contextualisés dans des situations professionnelles
Méthodes d'étude des microorganismes : o	observation, culture, quantification, identification
Techniques d'observation	Mettre en évidence la diversité du monde microbien (bactéries, champignons, protozoaires)

Microorganismes (et virus)	
Connaissances	Limites de connaissances
Techniques de culture	Présenter les objectifs de la mise en culture des microorganismes : isolement, dénombrement, identification. Connaître les principales catégories de milieux (solides, liquides; sélectifs et non sélectifs) et leur utilisation
Techniques de prélèvements Méthodes de recherche, de dénombrement Méthodes d'identification rapide	Connaître l'importance de la qualité d'un prélèvement sur la validité des résultats d'une analyse, l'existence de règles à respecter (réalisation, conservation, transport) Expliquer l'intérêt et l'importance de la recherche et du dénombrement des microorganismes dans un milieu. Donner le principe des méthodes de dénombrement en milieu solide ou liquide. Différencier mise en évidence directe et indirecte d'un microorganisme et en donner des exemples Présenter l'existence et le principe de méthodes d'identification par utilisation de milieux d'isolement chromogéniques ; justifier leur intérêt.
Agents antimicrobiens	
Définition et classification	Présenter les différentes catégories d'agents antimicrobiens (agents physiques, agents chimiques). Souligner l'importance particulière de la température en tant qu'agent antimicrobien
Désinfectants et antiseptiques	Donner les définitions normalisées de désinfection, décontamination, antisepsie. Comparer avec la définition de la détergence Présenter des exemples de désinfectants et d'antiseptiques (nature chimique, mécanismes d'action, spectre d'activité, conditions d'utilisation)
Activité des agents antimicrobiens chimiques	Etudier l'effet d'un antimicrobien sur la croissance d'un microorganisme Mettre en évidence l'influence de la concentration en agent antimicrobien et de la durée d'action sur l'activité antimicrobienne Définir effets bactéricide, fongicide, algicide et bactériostatique, fongistatique Connaître les méthodes permettant de mesurer l'efficacité d'une opération de désinfection, décontamination

Connaissances	Limites de connaissances
Sols	
Définition, propriétés des sols	Définir les sols et présenter simplement les mécanismes conduisant à leur formation Donner les fonctions environnementales assurées par les sols (stockage et filtration de l'eau, rétention polluants, biodiversité)
Eaux : notions d'hydrologie et d'hydrobiolo	ogie
Circulation des eaux dans la nature, cycle d l'eau	e Connaître les définitions de bassin versant, nappe phréatique, aquifère, masse d'eau Types de mouvements de l'eau : évaporation, précipitations, infiltration, ruissellements Influence de l'aménagement des espaces naturels e urbains sur la circulation des eaux Interactions végétaux et eaux
Classification des eaux :	Définir les principales catégories d'eaux : eaux naturelles (souterraines, surface) ; eaux de consommation ; effluents industriels ; effluents urbains (eaux pluviales et usées)
Les eaux douces de surface : exemple d'écosystèmes aquatiques	Présenter la biodiversité des eaux (microorganismes, végétaux, animaux) Définir, à partir d'exemples, les notions de biotope, biocénose, écosystème, niveau trophique Signaler l'existence de ressources et de facteurs limitant dans l'environnement des individus : facteurs biotiques (climatiques, édaphiques) et abiotiques Mettre en évidence l'existence de chaînes et de réseaux trophiques, les flux de matière et d'énergie
Air et atmosphère	•
Composition de l'air Particules de l'air Structure de l'atmosphère	Donner les constituants gazeux de l'air Définir les aérosols, en présenter les différents types Caractériser les particules présentes dans l'air : nature, nombre, dimensions, origines. Etablir la relation entre taille des particules, et vitesse de sédimentation
Cycles biogéochimiques	•
Cycle du carbone Cycle du phosphore	Connaître les principales étapes de chaque cycle, faire apparaître les principales formes chimiques des différents éléments étudiés, mettre en évidence l'avistance de réactions de minéralisation et de
Cycle du soufre	l'existence de réactions de minéralisation et de synthèses organiques et de chaînes trophiques.
Cycle de l'azote	

Pollutio	ns et nuisances	
Connaissances	Limites de connaissances	
Définitions, classification, caractères généra	ux	
Pollutions et nuisances	Définir et comparer pollutions et nuisances Classer les différents types de polluants en fonction de leur nature (chimique - organique et minérale-, physique, biologique) et de leur état (solide, liquide, gazeux) Préciser les origines possibles des pollutions (activités humaines, industrielles, agricoles) et caractériser ces pollutions (accidentelle, chronique, diffuse)	
Dispersion, circulation, répartition des pollu	uants dans les espaces et milieux naturels	
Influence de la nature physique des polluants et de la localisation des rejets	Montrer l'effet déterminant de ces deux facteurs dans la dispersion des polluants	
Dispersion et circulation dans l'atmosphère des polluants gazeux	Mettre en évidence, à partir d'exemples, les rôles respectifs de la circulation de l'air dans l'atmosphère et des facteurs climatiques dans cette dispersion	
Dispersion et circulation dans les sols et dans les milieux aquatiques des polluants	Présenter les facteurs (physiques, physico- chimiques, biologiques) favorisant la dispersion des polluants dans ces milieux Souligner les interrelations entre les différents compartiments impliqués (air, eaux,), à partir de l'étude d'exemple(s) de cycle de polluants dans la nature (pesticides, métaux lourds, substances radioactives)	
Devenir des polluants, interactions avec les toxicologie)	êtres vivants (en lien avec la partie toxicologie et éco	
Dégradation des polluants dans la nature	Présenter l'existence de mécanismes physico- chimiques (facteurs abiotiques) et biologiques à l'origine de la dégradation des polluants Caractériser la notion de persistance des polluants non dégradés et montrer son importance	
Polluants et être vivants	Présenter la notion de biodisponibilité d'un polluant Définir bioconcentration et bioaccumulation ; souligner l'importance de ces mécanismes Etudier la métabolisation des polluants : définition, exemples, conséquences (biodégradation) Mettre en évidence le rôle des organismes vivants dans la dispersion et la circulation des polluants	
Impacts des polluants (en lien avec la partie toxicologie et éco toxicologie)		
Effet(s) toxique(s)	Présenter quelques exemples d'effets toxiques provoqués par des polluants dans les milieux naturels et leurs conséquences pour les écosystèmes	
Effet trophique	Présenter les conséquences de la présence de sels minéraux dans certains milieux naturels (dystrophisation des lacs, développement des algues vertes sur les littoraux)	

Pollutions et nuisances	
Connaissances	Limites de connaissances
Pollution de l'air	
Principales pollutions de l'air : origine et risques essentiels	Classer et présenter les différents types de pollution de l'air : nature physique (gaz, aérosols) ; nature chimique ; nature microbiologique Connaître les effets (pathologiques, toxicologiques, climatologiques) des principaux polluants atmosphériques
Analyse de l'air	Présenter les méthodes de dénombrement des particules (compteur particulaire) et des particules viables (aérobiocontamination par utilisation d'un biocollecteur). Donner et commenter des exemples de résultats d'analyse
Pollution des eaux	
Principales pollutions des eaux : origine et risques essentiels	Citer les principaux groupes de polluants : métaux lourds, pesticides, biocides, engrais, plastiques, pollutions radioactives, hydrocarbures, détergents ; présenter, grâce à quelques exemples caractéristiques, l'importance quantitative de ces pollutions, leurs impacts sur les écosystèmes, sur la santé humaine
Composition d'une eau ; paramètres caractérisant la qualité d'une eau et critères de potabilité d'une eau	Utiliser les textes règlementaires définissant les critères que doivent satisfaire certaines eaux (eaux de consommation, eaux brutes, rejets stations épuration)
Analyse des eaux : chimique, bactériologique, biologique	Définir les paramètres suivants, présenter le principe de leur mesure et donner l'intérêt de leur détermination : matières en suspension, turbidité, DCO, DBO5, dureté, TH, TA et TAC, carbone organique total (COT) Présenter les critères microbiologiques retenus pour les eaux destinées à la consommation humaine. Signaler l'existence de méthodes d'évaluation de la qualité écologique des masses d'eau, par suivi de population d'indicateurs biologiques (IBGN)
Pollution et dégradation des sols	
Principaux facteurs de dégradation des sols	Présenter les facteurs de dégradation ayant un impact environnemental : contamination, imperméabilisation, tassement, réduction de la biodiversité Donner les origines et les mécanismes de contamination des sols (activités industrielles, agricoles, lixiviats, circulation routière)
Conséquences de la pollution des sols	Présenter les principales conséquences en matière d'environnement de ces pollutions

Connaissances	Limites de connaissances
Toxicité, écotoxicité	<u>I</u>
Définitions, exemples	Définir et comparer toxicité et écotoxicité d'une substance Citer les différents niveaux d'organisation du vivant concernés par l'action des toxiques : niveau moléculaire, cellulaire, d'un organe, d'un organisme, d'une population, d'un écosystème Définir et présenter les effets toxiques suivants : cancérogène, mutagène et reprotoxique ; mentionner l'existence d'une classification des substances CMR et d'une réglementation du travail relative à ces substances. Citer des exemples choisis pour leur importance en milieu professionne Complexité mise en évidence effets écotoxicologiques
Types de toxicité	Mettre en évidence l'importance des facteurs suivants : nature du toxique, durée d'exposition, dose ou concentration Définir toxicité aigüe, subaigüe, chronique Distinguer effets létaux et sublétaux, chroniques et aigües
Mesure et caractérisation de la toxicité et de l'écotoxicité d'une substance :	Montrer la diversité des méthodes et tests évaluant la toxicité ou l'écotoxicité d'une substance. Signaler l'existence de méthodes normalisées et en donner des exemples (tests sur algues, mollusques,) Définir les paramètres suivants: dose létale DL 50 ou concentration létale CL 50 dose ou concentration provoquant un effet DE 50 ou CE 50 dose ou concentration sans effet observable (DSEO ou CSEO) et dose ou concentration la plus faible ayant entrainé un effet dose journalière admissible DJA Etudier l'allure d'une courbe dose effet ou dose réponse. Déterminer graphiquement les paramètres caractéristiques

Devenir et effets des toxiques

Les contenus de programme correspondants figurent dans la partie « pollutions et nuisances » (devenirs des polluants, interactions avec les êtres vivants et impacts des polluants)

Eléments de toxicologie et d'écotoxicologie		
Connaissances	Limites de connaissances	
Prévention du risque chimique : notions sur l'exposition aux substances toxiques en milieu professionnel		
Le SGH et ses recommandations Le règlement CLP	Définir le SGH, présenter les différents pictogrammes représentant les risques chimiques Connaître l'existence de règles en matière de classification, étiquetage et emballage des produits chimiques	
Valeurs limites d'exposition professionnelle	 Définir VLEP, signaler l'existence de valeurs limites indicatives, recommandées, contraignantes 	
Exposition aux substances CMR		



Sciences et technologie des systèmes

Analyse et Technologie des Systèmes

Finalités de cet enseignement :

Être Capable de choisir des systèmes, des matériels, des solutions en prenant en compte les contraintes d'ergonomie, de limitation des impacts environnementaux et les effets sur la santé de l'Homme ceci en tenant compte des normes et de la législation en vigueur.

Être Capable d'identifier les composantes techniques, économiques et environnementales qui justifient le produit ou le système au regard des services qu'il doit rendre dans l'un des contextes associés : nettoiement, assainissement, nettoyage intérieur, extérieur, industrielle, gestion des déchets

Connaissances	Limites de connaissances
1. LA COMPETITIVITÉ des MATERIELS ET SYSTEMES	
Enjeux et questions de sociétés Le cycle de vie d'un produit, d'un système, d'un matériel Caractérisation des impacts environnementaux lors de son utilisation; Normalisation, innovation et compétitivité des produits; Ergonomie Bases de données technico- économiques; Choix techniques, environnementaux et économiques.	Décrire le cycle de vie d'un matériel et/ou système, la prise en compte de ses impacts environnementaux. Classifier les différents matériels en fonction de leur consommation énergétique. Évaluer les conséquences des différents rejets. Identifier les choix technologiques et économiques, les mettre en corrélation avec un besoin précis.
2. APPROCHE FONCTIONNELLE des MATERIELS et SYSTEMES	
Fonction d'usage, fonction principale, contraintes techniques Fonction globale Fonctions secondaires Normes en vigueur	Réaliser une analyse fonctionnelle. Identifier et de caractériser les principales fonctions, les différents flux. Décomposer un système en sous-ensembles
3. APPROCHE STRUCTURELLE et LOGICIELLE des MATERIELS et SYSTEMES	
Chaines d'information et des chaines d'énergie	Décrire l'organisation et de caractériser les chaines d'information et chaines locales d'énergies
Flux matières, énergie et informationnels	Décrire et caractériser les flux matières, énergies et informationnels permettant au produit ou au matériel de remplir les fonctions attendues
	Identifier et connaître les différents types de logique (combinatoire, séquentielle).

Connaissances	Limites de connaissances
4. APPROCHE MATERIELLE et SOLUTIONS CONSTRUCTIVES	
Typologies des solutions constructives des chaines d'information Les modules d'acquisition et de diffusion de l'information Technologies de transmission de l'information, Les Interfaces Hommes Machines (IHM) Typologie des solutions constructives des chaines d'énergies	Répertorier les technologies existantes (filaire, non filaire) Identifier les composants mécaniques, électriques, hydrauliques, pneumatiques, actionneurs, préactionneurs, Comparer les différentes solutions technologiques existantes sur un matériel et/ou système ayant la même fonction d'usage et selon différents critères : • indicateurs de performance associés aux fonctions et critères du cahier des charges, • impacts environnementaux • niveau de technicité, • performance et efficacité énergétique,
solutions constructives	 durée de vie, maintenabilité, qualifications requises pour la mise en œuvre, pour la maintenance Choisir un composant à partir de caractéristiques
	ldentifier et connaître les différents modes de transmission de puissance. Identifier les fonctions d'étanchéités, guidages et lubrification,
	Identifier les contraintes associées à l'environnement construit (accès, protection,)
5. OUTILS de REPRESENTATION et de COMMUNICATION TECHNIQUE des MATERIELS et SYSTEMES	
Modélisation des systèmes et produits Modélisation et représentation des liaisons, des assemblages Modélisation et représentations normalisées des composants Représentations graphiques, dessin technique et schémas, symboles associées Outils de description, de présentation et de communication technique	Communiquer par écrit, oralement en utilisant les différentes formes et outils de présentation et de représentation Lire, interpréter et compléter un plan et un dessin technique, un schéma (de principe, électrique, cinématique, hydraulique, pneumatique,) un graphique, en utilisant si possible des logiciels adaptés.

Connaissances	Limites de connaissances
6. DISPONIBILITE des MATERIELS et SYSTEMES	
Objectifs de la maintenance	Reconnaître et de définir les modalités d'organisation de la fonction maintenance et maîtriser la terminologie.
Notions de coûts	Dialoguer avec des opérateurs, des techniciens. Chiffrer les actions de maintenance.
Gestion des stocks	Justifier et/ou vérifier la rentabilité d'un investissement.
Les indicateurs et outils mathématiques et/ou statistiques Les outils usuels d'aide au diagnostic	Déterminer les articles à tenir en stock et le stock d'alerte correspondant afin de minimiser le coût global.
Diagnostic, intervention et essais de fonctionnement	Prendre en compte les principaux indicateurs de fiabilité, maintenabilité et disponibilité (Paretos, MTBF, MTTR) en vue de planifier les opérations de maintenance.
	Exploiter les principaux outils mathématiques et/ou statistiques utilisés en maintenance (loi normale, loi exponentielle, loi de Poisson, loi de Weibull,)
	Réaliser une étude effets-causes et analyser les causes de l'indisponibilité d'un équipement pour y remédier
	Exploiter des tableaux statistiques, un organigramme de dépannage, des diagrammes effets-causes-remèdes, des méthodes qualités.
	Choisir les différents moyens de mesure. Rédiger une procédure d'utilisation. Préparer des procédures de tests, d'essais de bon fonctionnement.
	Effectuer des interventions, des essais de bon fonctionnement.
	Mesurer, lire et interpréter les caractéristiques (débit, pression, rendement)
7. PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS	
	Identifier, connaître les schémas de principe SLT, calculer les tensions de défaut (calculs simples).
Systèmes de mise à la terre, tensions de défaut	Acquérir le niveau d'habilitation B2V, BR
Habilitation électrique	Identifier et planifier les formations et certification à l'habilitation électrique des salariés

Sciences physiques et chimiques



Système Qualité, sécurité, environnement

Connaissances		Limites de connaissances	
Qualité	Environnement	Santé et Sécurité au travail	Limites de Comiaissances
1 –Concept et Enjeux Présentation des référentiels en vigueur QSE (ISO 9001, 14001) Organismes et mécanismes de certifications		Connaitre les différents systèmes de reconnaissance et les enjeux pour l'organisme Distinguer les reconnaissances d'organisation, des reconnaissances sur les produits	
2- Vocabulaire générique - Engagement de la direction - Politique, objectif - Procédure, enregistrement,		A partir d'exemples d'engagement, identifier les orientations de l'organisme en matière de Q, S, E. Mettre en relation la politique et les objectifs Connaître le vocabulaire QSE	
3- Vocabulaire spe	cifique		
Contrôle qualité, processus, planification de la qualité,	Aspect, environnement, impact, programme Environnement	Document unique AT, MP, TF, TG,	Connaître le vocabulaire utilisé dans les différents domaines.
4- Système de Management - PDCA - Principe - Processus – Interactions - Planification	Analyse environnementale (Analyse multicritères Exemple: Occurrence, gravité, sensibilité du milieu, maîtrise) Programme Environnement	Document unique (Analyse multicritères Occurrence, gravité, maîtrise) Programme santé et sécurité au travail	Identifier les liens entre les différentes activités d'un organisme. Identifier les responsabilités au travers de la documentation (procédures,) Mener une analyse multicritères et identifier les actions permettant de réduire les risques environnementaux ou en matière de santé et de sécurité au travail
5- Exigences communes à la documentation Maitrise de la documentation Maitrise des enregistrements 6- Plan QSE site Exigences QSE (clients et internes) Lien avec le système documentaire		Connaître et Mettre en œuvre les éléments permettant la maitrise de la documentation, l'identification, stockage, protection, accessibilité, conservation, destruction des enregistrements Construire une veille de la documentation externe (réglementation, documentation des fournisseurs, des clients,). Identifier les éléments QSE d'un site par rapport aux exigences client en y intégrant les exigences internes de l'organisme (montrer la diversité de contenu à partir exemples)	
		Formaliser les éléments du plan QSE Bâtir les fiches de fonctions des responsabilités du site Savoir analyser les risques liés aux activités du site, y intégrer les risques clients et s'appuyer l'évaluation des	

Connaissances		Limites de connaissances	
Qualité	Environnement	Santé et Sécurité au travail	
			risques professionnels de l'organisme (document unique)
7- Mesure et surve	eillance		
1 -Audit			Connaître le déroulement d'un audit, la terminologie des écarts, Construire une grille d'audit site par rapport au Plan QSE Réaliser les audits sites Exploiter les résultats des audits sites et bâtir un plan d'actions, le suivre, le clôturer.
2- Mesure et contrôle des activités des services - Outil de suivi des indicateurs - Satisfaction client - Auto contrôle - Contrôle (critères, seuils, moyens, niveau de conformité, échantillonn age, procédure de mesurage) - Etalonnage et vérification des équipements de contrôle	Suivi du programme – Cibles à atteindre Performances environnementales Evaluation de la contexigences réglement exigences internes e en sécurité	taires et aux	Identifier les données nécessaires afin de construire les tableaux de bord permettant de suivre les indicateurs QSE Bâtir un plan de contrôle sur un site Exploiter la veille réglementaire et identifier les écarts Formaliser une méthode de Mesurage
3- Traitement des Non-conformités - des réclamations clients - Identification - Action corrective - Vérification clôture	Situation d'urgence	Accident du travail – incident – situation dangereuse	Prévenir des situations à risques Mettre en place une action curative Etablir l'arbre des causes Mettre en place les actions de correction et vérifier la conformité

Connaissances		Limites de connaissances	
Qualité	Environnement	Santé et Sécurité au travail	
4- Analyse des don - Graphic - Pareto	<u>nées</u> ques et Histogramme		Illustrer les résultats par des graphiques, des histogrammes, Commenter les résultats obtenus et proposer des actions
5- Action corrective —Préventive		Mener une analyse des causes et identifier la ou les causes les plus significatives Bâtir et mettre en place le plan d'actions Déterminer les critères d'efficacité des actions	
6- Amélioration	Programme environnemental	Programme santé sécurité au travail	Comprendre l'intérêt de mettre en place des actions d'amélioration.

Santé et Sécurité au travail

Connaissances	Limites de connaissances
L'organisation de la Sécurité dans l'organisme	Connaître les responsabilités et les
Responsabilités de l'employeur Responsabilités de l'employeur	obligations en vigueur
Le CHSCT, DP	
Rôle des organismes institutionnels	Identifier les missions de chacun et leurs
Médecine du travail	interactions avec l'organisme
Inspection du travail	and an end of enganness
• CARSAT	
• INRS	
Accidents du travail et des maladies professionnelles	Connaitre les enjeux pour l'organisme
 Déclaration des Accidents du travail, de trajet 	Connaitre les obligations de déclaration
 Procédure de reconnaissance des accidents du 	
travail et maladies professionnelles, émissions des	
réserves, procédures d'instruction par la CARSAT	
Connaissance du système de tarification	Identifica les services du vicario les
L'Entreprise et ses risques	Identifier les sources du risque, les facteurs, les conséquences et les
Risques ChimiquesRisques biologiques	moyens de prévention collectif et/ou
Exposition au bruit	individuel au regard de la réglementation
Travail en hauteur	en vigueur ou des recommandations.
Risques routiers	Mettre à jour le document unique
Risques psychosociaux	
Troubles Musculo Squelettiques (TMS)	
Risques électriques	
Travail sur écrans	
 Travail isolé 	
Risques incendie	
 Risques liés aux ambiances thermiques 	
Autres risques : coupures, chutes de plain-pied,	
Maitrise des risques liés à l'intervention d'un sous-	
traitant Compétance et qualification professionnelle	
 Compétence et qualification professionnelle Formation et qualification professionnelle 	Connaître et appliquer les obligations
(Habilitations électriques, CACES,)	réglementaires en vigueur concernant la
Nouveaux embauchés	formation des salariés au poste de
Personnels d'appoints, intérimaires, CDD,	travail
	ı

Organisation, animation et communication

Organisation de l'intervention

• Information du personnel : consignes, situations d'urgence, ...

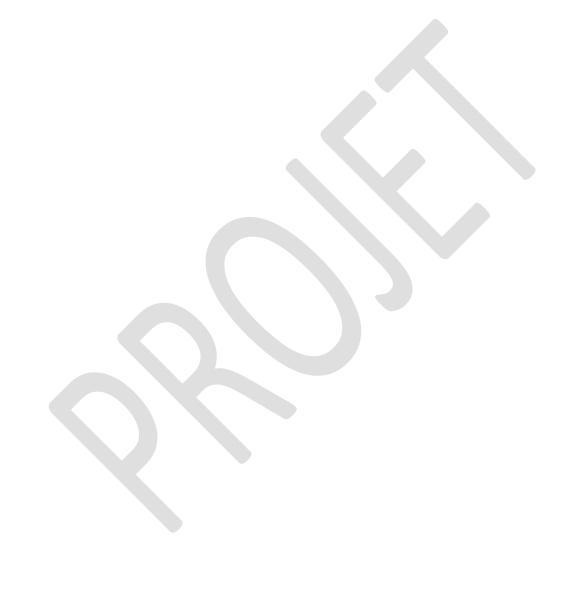
• Installations : locaux sociaux

Animation et communication

- Causerie
- Affichages obligatoires (Règlement intérieur, avis d'accès au document unique, ...)

Connaître les obligations concernant l'information du personnel et les locaux sociaux.

Comprendre l'intérêt des causeries et connaitre les obligations de communications en matière de sécurité.



Responsabilité sociétale et développement durable

RSE et de	éveloppement durable
Connaissances	Limites de connaissances
1. Le Développement durable	
1.7 Définitions	Définir le DD en référence à la Commission Brundtland et aux trois piliers (économique, social,
1.8 Histoire : du DD au RSE	environnemental). Connaitre le contexte historique du développement
1.9 Objectifs	durable, par rapport à la raréfaction des ressources, à la volonté des investisseurs socialement responsables, aux limites du modèle de croissance. Intégrer les enjeux du DD dans les activités professionnelles.
2. Les enjeux du développement durable	
et leurs conséquences	
2.1 Enjeux sociaux	
 Egalité des chances Insertion Santé et Conditions de travail Développement des compétences 	Connaitre les principaux enjeux sociaux : de l'égalité femmes-hommes, de l'emploi des jeunes, de l'emploi des handicapés, de la diversité, du développement des compétences
2.2 Enjeux environnementaux	Il ne s'agit pas ici de présenter des contenus qui sont développés dans les enseignements de biologie/ écologie et sciences et technologies des systèmes, mais d'établir une synthèse des principaux enjeux environnementaux, pour mieux les repérer dans une politique globale RSE.
- Empreinte écologique	Définir l'empreinte écologique Connaitre les principaux composants de cette empreinte, faire le lien avec les modes de vie et d'activité professionnelle.
 Réchauffement climatique et qualité de l'air Raréfaction de l'énergie fossile, nouvelles énergies 	Connaitre l'effet de serre et les gaz à effet de serre (GES) ainsi que les principaux indicateurs du réchauffement (température, niveau de la mer, déplacements de population).
	Décrire les principales énergies d'origine fossile, les

- Pollution et déchets

principales énergies nouvelles, dont les renouvelables. Connaitre les principales références d'efficacité énergétique et les sources d'économies d'énergie.

- Transports des personnes et des biens

Logement, constructions

Connaitre les principaux risques chimiques sur l'environnement et l'essentiel de la Directive européenne REACH.

Connaitre les différents types de déchets et leur dangerosité. Identifier les possibles voies de réduction des déchets sur un chantier.

Connaitre les différentes performances énergétiques des modes de transport ;

Mesurer l'impact d'un déplacement ou d'un transport ; Savoir ce qu'est un PDE (Plan de déplacement entreprise) ;

Savoir choisir ou recommander le mode de transport le plus économe et socialement acceptable.

Ressources en eau et qualité de l'eau

Connaitre les enjeux énergétiques et d'émissions de GES des options de logement et de construction ; Connaitre les nouvelles normes énergétiques de consommation électriques des bâtiments (lois Grenelle) ; Pouvoir apprécier l'impact énergétique au sein d'un bâtiment.

2.3 Enjeux économiques et de gouvernance

Place de l'entreprise/organisation en tant qu'acteur du développement durable.

Exercice de sa responsabilité sociétale.

Prise en compte des parties prenantes

Identifier les enjeux de consommation en eau (chez le client) et leurs conséquences dans les techniques de nettoyage.

Proposer et justifier des mesures de prévention.

Evaluation des risques

Comprendre les enjeux du développement durable et la notion de responsabilité sociétale au niveau d'une l'entreprise ou d'une organisation,

- notamment dans les relations avec les clients : identifier et comprendre les critères DD/RSE dans un appel d'offres client ;
- dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants : inclure les critères DD/RSE de son entreprise dans les appels d'offres vers les fournisseurs.
- Dans les relations avec les autres parties prenantes : riverains et voisins, assurances, professionnels de la santé au travail, ...

Connaitre les risques sociaux et environnementaux à prendre en compte dans l'exercice de l'activité.

3. Développement durable : textes de référence

Textes d'application obligatoire : conventions internationales ratifiées, directive européenne, lois...

Présenter les principaux traités internationaux : droits de l'homme et droit du travail (OIT)

Connaitre l'existence de directives européennes concernant les domaines sociaux et environnementaux (REACH sur les produits chimiques...)

Connaitre l'existence d'une législation et réglementation nationale : Charte de l'environnement, loi NRE, code des marchés publics, ...

Textes d'application volontaire :

Présenter l'existence de textes d'application volontaire concernant le développement durable, les définir et indiquer leur mode d'élaboration, signaler leur diversité et leur intérêt en tant qu'outils dans une démarche de mise en œuvre

.

4 Mise en œuvre d'une démarche développement durable dans une organisation : outils et méthodologie

Outils

Présenter les types d'outils disponibles (objectifs, parties prenantes concernées, intérêt...), donner des exemples :

Normes (normes environnement MASE, ISO 14000, SD 21000, guide DD ISO 26000...).

Guides et référentiels

Labels

Charte et plans d'actions

Repérer une charte ou une politique développement durable chez un client.

Démarche méthodologique

Présenter les étapes successives d'une démarche complète de développement durable Appliquer cette démarche à des situations concrètes rencontrées en milieu professionnel (détermination des engagements et des objectifs, choix des actions, sélection d'indicateurs, reporting)

5. Intégration du développement durable dans les méthodes et techniques : exemples

Les éco-gestes

Les produits écolabels et produits dits verts Les produits écologiquement efficaces Connaitre les éco-gestes et les précautions à prendre pour diminuer l'impact environnemental des produits et des matériels et leur impact sur la santé des personnels. Connaitre et reconnaitre les catégories de produits, écolabels et verts. Connaitre leurs performances par rapport aux produits classiques. Connaitre les performances des microfibres par rapport

69

	aux supports classiques de nettoyage.
Les matériels	Savoir lire et décrypter les performances économiques, environnementales et ergonomiques d'un matériel, faire la différence entre matériels.
Consommations, énergie et fluides	Connaitre les étalons de consommation d'énergie et de fluides, entre produits classiques et produits à faible consommation et haute performance environnementale. Recommander des mesures d'adaptation et/ou de prévention pour améliorer les performances. Analyser les déplacements liés à un chantier et les rationaliser pour diminuer le coût et l'impact environnemental.



Communication et techniques de management

Communication et techniques de management		
1. Management des équipes		
Connaissances	Limites de connaissances	
1. Les principes du management		
 1.1 L'organisation Modèles organisationnels Exercice du pouvoir 	Composition et évolution de l'organisation : présenter les différents courants de pensée et leurs apports. Présenter l'organisation en tant que cadre de toute action managériale.	
 1.2 Le management Définitions et enjeux Management stratégique et management opérationnel 	Comprendre la contribution du management à la stratégie de l'organisation.	
 1.3 Le management opérationnel Rôle et missions du manageur Les styles de management 	Identifier le rôle et définir les missions du manageur opérationnel : intégrer la politique de l'entreprise, prendre des décisions, développer les compétences, et produire des résultats. Présenter les différentes théories du leadership ou styles de management.	
2. La fonction management opérationnel dans l'organisation		
2.1 Le management des équipes opérationnelles	Définir la place de l'équipe dans l'organisation : organigramme, définition de fonction et caractériser les relations au sein de l'organisme. Présenter les différentes formes d'organisations d'équipes possibles en fonction des domaines d'activités et des structures organisationnelles. Exposer la gestion des situations particulières : équipe de débutants, diversité culturelle	
2.2 Relation aux parties prenantes : clients, organismes, fournisseurs2.3 Relation à l'interne : supérieurs, collaborateurs (fonctions parallèles)	En lien avec le cours de communication, connaître les outils et techniques pour créer, entretenir et activer un réseau relationnel externe, interne. Connaître les outils pour quantifier son action et en rendre compte : tableaux de bord, grilles d'analyse et d'améliorations	
3. Les situations du management opérationnel d'équipes		
 3.1 Le recrutement des équipes La fiche de poste Les compétences recherchées Processus de recrutement Processus d'accueil et d'intégration 	Connaître les règles liées au recrutement. Définir un profil de poste. Présenter les outils possibles et les différentes étapes du recrutement, de l'accueil et de l'intégration d'un collaborateur	

3.2 L'animation et la gestion des équipes	
 3.3 3.3.1 L'organisation du travail de l'équipe Les missions de l'équipe et de chaque membre Outils d'analyse et de répartition des tâches Modes de délégation des responsabilités Méthodes de coordination des tâches Méthodes de planification Techniques d'évaluation de l'organisation du travail 	Définir les différents types de missions que l'on peut confier à une équipe et leurs caractéristiques Présenter les méthodes d'établissement d'un tableau de répartition des tâches. Analyser un tableau de répartition des tâches Présenter enjeux, objectifs et stratégie de délégation Présenter les principes d'établissements de planning, d'un diagramme de Gantt Exposer les principes généraux de l'ordonnancement des tâches.
3.3.2 L'animation de l'équipe o Enjeux o Techniques d'animation	Présenter les techniques d'animation, de renforcement de la cohésion et de développement de l'action collective et des relations de coopération à l'intérieur de l'équipe.
o Techniques d'entretien	Présenter les règles, outils et techniques d'entretien Montrer la diversité des entretiens : recrutement, délégation, d'objectif, félicitation, évaluation En définir le principe : enjeux, objectifs et stratégie
o Techniques de réunion	Analyser les principes de conduite d'une réunion en liaison avec le cours de communication
o Techniques de négociation	Présenter les principales techniques de résolution de conflits et de négociation
3.4 Le suivi et l'évaluation des équipes 3.4.1 Les outils de suivi et d'évaluation o Indicateurs sociaux o Tableau de bord de performance de l'équipe : enjeux, indicateur, objectif, résultats o Tableau de bord des compétences	Présenter les indicateurs sociaux et les tableaux de gestion utiles au manager pour piloter son équipe
3.4.2 La valorisation du potentiel de l'équipe	Présenter la gestion et l'évaluation des compétences Présenter un plan de formation de sa conception à sa mise en œuvre (y compris l'évaluation). Décrire les fondamentaux psychosociologiques de la motivation Décrire et analyser les méthodes de motivation et techniques de stimulation
 3.5 Les outils du manager Outils d'aide à la décision Organisation de l'activité personnelle 	Présenter les principaux outils d'aide à la décision : observation, description, analyse, réflexion. Aborder en particulier la gestion du temps personnel et la définition de priorités
4. La gestion de projet	Analysis Represented to the second se
Méthodes de conduite de projet Etapes et techniques de mise en œuvre Méthodes d'évaluation d'un projet	Analyser l'ensemble du processus projet : définition, élaboration du cahier des charges, répartition des tâches, suivi et analyse des résultats.

2. Techniques de communication						
Connaissances	Limites de connaissances					
 2.1 Introduction à la communication 2.1.1 Les théories de la communication : Les concepts et leur évolution 2.2.2 Les situations de communication enjeux formes de la communication modes de communication 	Distinguer les différents champs de la communication : psychologie, linguistique, sociologie, psychosociologie Discerner les caractéristiques de la situation de communication afin d'adopter un mode et un registre de communication adaptés. Repérer la diversité des formes et des supports de la communication managériale					
2.2 La communication dans la relation professionnelle						
 2.2.1 Les acteurs de la communication La connaissance et la présentation de soi La prise en compte de l'autre : diagnostic sociologique et psychologique L'impact de l'environnement social : espace social, groupes sociaux 2.2.2 Les relations entre les acteurs Statuts et rôles Formes de communication (formelle, informelle) Types de relations Communication professionnelle : règles et outils 2.2.3. L'efficacité relationnelle Postures à adopter, notion d'écoute active Communication persuasive : facteurs socioculturels et psychologiques Gestion du stress 2.2.4 La communication dans la relation managériale La problématique de la relation : contexte et objectifs Les acteurs : pouvoirs et enjeux, marge de manœuvre Les situations managériales Communication et management de projet 	Présenter les notions d'image personnelle et professionnelle, de codes sociaux et de marqueurs sociaux. Distinguer les différentes notions de système culturel de ses sous-systèmes, d'arbitraire culturel de codes sociaux, normes, valeurs, opinions et croyances. Analyser les attitudes et les comportements sous un angle psychologique. Introduire les notions de normes, valeurs, rôle, statut, culture, groupes sociaux. Analyser les incidences de l'environnement social sur					

2.2.5 La communication dans la relation commerciale

Le diagnostic de la situation de relation commerciale

- acteurs
- enjeux et objectifs

Les spécificités de la communication dans le secteur des services à l'environnement

Présenter les situations de relation commerciale quel que soit le support, le lieu, le produit ou le service à commercialiser : en face à face ou par média interposé (téléphone, internet...).

Présenter les différentes situations de relation commerciale (achat, vente, fidélisation, réclamation, ...).

Insister sur la gestion des situations critiques. Présenter :

Les techniques de questionnement, d'argumentation, de traitement des objections.

Les techniques d'observation, d'écoute active, ... Justifier l'adéquation entre la situation et les comportements, les moyens et les techniques mis en place.



Gestion économique et développement de l'activité

Gestion économique et développement de l'activité						
Connaissances	Limites de connaissances					
Les acteurs et les fonctions de l'activité économique						
 1.1 Le circuit économique 1.2 Les grandes fonctions La production La répartition La consommation et l'épargne 1.3 La régulation La régulation et le marché Le rôle de l'état 	Présenter les agents économiques et leurs opérations Dégager les grandes fonctions économiques et leurs caractéristiques Positionner l'importance et la diversité des activités économiques des services à l'environnement. Cerner le mécanisme de formation des prix sur un marché réglementé.					
1.4 L'internationalisation L'interdépendance des économies L'Union Européenne	Repérer le rôle de l'Etat en matière de régulation économique Montrer les incidences de l'UE sur l'économie nationale.					
2. L'organisation, agent économique						
 2.1 Les finalités de l'organisation 2.2 Les principes d'organisation et les règles de gestion 2.3 L'organisation, centre de décision 2.4 La création, la transmission, la disparition d'entreprise 	Définir le rôle économique et social des organisations Repérer la nécessité et les modes de structuration des activités d'une organisation Situer le processus décisionnel au sein d'une organisation Identifier les étapes de la vie d'une entreprise et associer les démarches administratives correspondantes					
3. La démarche commerciale	Repérer les caractéristiques de la démarche					
 3.1 La démarche mercatique La prise en compte des besoins La recherche de la qualité 	mercatique Dégager l'importance de la notion de qualité					
3.2 Le marché de l'entreprise	Identifier les composantes du marché des activités des services à l'environnement, caractériser ses acteurs et					
3.3 Les actions mercatiques	son positionnement Identifier les composantes d'un plan de marchéage					
3.4 La gestion des relations professionnelles	Identifier les paramètres d'une situation de communication maîtrisée					

4. Le système d'information comptable

4.1 Les flux, les stocks : des flux physiques aux flux financiers, l'accumulation

4.2 Les cycles d'opérations : investissement, financement, exploitation

4.3 Le résultat de l'activité : les charges, les produits, le compte de résultat

4.4 Le bilan : état des éléments actifs et passifs, équilibre financier

4.5 Les immobilisations : approches économiques et comptable, l'amortissement

4.6 La fiscalité : TVA, impôt sur les sociétés, impôt sur les revenus, impôts locaux...

Identifier la nature et l'origine des flux

Distinguer les opérations des différents cycles

Utiliser le classement des charges et des produits

Décomposer le résultat d'exploitation : valeur ajoutée, EBE

Interpréter le concept d'amortissement : répartition d'une charge, constat d'une dépréciation Identifier les immobilisations amortissables Calculer un amortissement

Appliquer le mécanisme de la TVA Appréhender les répercutions de mesures fiscales

5. Les besoins et les moyens de financement

5.1 Investissement : décision, étapes, flux associés, évaluation

5.2 Le besoin en fond de roulement (d'exploitation) : composants, détermination, financement

5.3 Les sources de financement : fonds propres, endettement, location, créditbail, primes, aides et subventions

5.4 Les calculs financiers ; intérêts simples et composés, remboursements d'emprunt Repérer les différentes phases nécessaires à l'étude d'un projet

Procéder à l'évaluation de la rentabilité d'un projet : délai de récupération du capital investi, valeur actuelle des flux futurs

Estimer le besoin en fonds de roulement

Identifier les caractéristiques de chacune des sources de financement

Situer les partenaires du financement : rôle et engagements respectifs

Déterminer un montant de charges financières Etablir le tableau d'amortissement d'un emprunt remboursable par amortissements constants, par annuités constantes

6. Le contrôle de gestion

6.1 La mesure des performances de l'organisation : objectifs, outils, applications

6.2 Le coût et sa mesure : charges directes et indirectes, charges opérationnelles et de structure

6.3 L'évolution des coûts : économie d'échelle, progrès technique, apprentissage

6.4 La procédure budgétaire : budget d'exploitation, budget de trésorerie

Analyser la productivité des moyens mis en œuvre, la rentabilité des capitaux dégagés

Identifier les charges d'un chantier, d'un projet

Calculer un coût

Déterminer un seuil de rentabilité

Présenter un budget d'exploitation d'un chantier, d'un projet



ANNEXE II MODALITÉS DE CERTIFICATION



	E2	E3	E4	E5
Les cases cochées correspondent, pour chacune des six unités aux compétences à évaluer lors de la certification (examen ou validation des acquis). Seules les compétences désignées par des cases cochées seront évaluées. Si les autres peuvent être mobilisées elles ne donneront pas lieu à évaluation. Dans le cas où elles ne seraient pas maîtrisées, les tâches correspondantes seront réalisées avec assistance.	Etude scientifique et technologique	Organisation, management et développement de l'activité	Projet professionnel	Soutenance de mémoire
A1 Analyser les besoins de prestation et / ou aider à leur formalisation		X		
A2 Etudier et valider la faisabilité de la prestation			X	
A3 Elaborer ou choisir des solutions techniques et des moyens humains dans le cadre d'un budget		X		
A4 Argumenter la réponse en termes de service et d'un point de vue technique et économique		X		
A5 Etablir et/ou adapter l'organisation de la prestation		X		
A6 Suivre et contrôler la prestation selon les termes d'un contrat				X
A7 Proposer et mettre en œuvre un plan de progrès		X		
A8 Concevoir et / ou élaborer des outils d'information et de consultation des clients, des usagers et des personnels		X		
A9 Choisir le sous-traitant		X		
A10 Mettre en œuvre des interventions de maintenance	X			
A11 Construire et mettre en œuvre un plan de maintenance adapté	X			
A12 Proposer un plan technique et économique d'investissement : acquisition ou renouvellement	X			
A13 Déterminer les besoins en produits et consommables et gérer les approvisionnements		X		

80					
BTS Métiers des services à l'Environnement					

B1 Repérer les exigences réglementaires et normatives applicables à l'organisation				X
B2 Evaluer et prévenir les risques «santé sécurité » liés à l'activité professionnelle			x	
B3 Identifier les axes de progrès en matière de développement durable			x	
B4 Elaborer et mettre en œuvre les plans d'actions correctives, préventives ou d'amélioration et évaluer les résultats				X
B5 Réaliser un audit interne et en rendre compte				X
B6 Elaborer et mettre en place des plans qualité				X
B7 Evaluer de nouveaux concepts, de nouvelles méthodes (matériels, techniques), de nouvelles organisations			X	
C1 Déterminer les besoins en effectifs, en compétences et qualifications		X		
C2 Rechercher les candidats et sélectionner les candidatures		X		
C3 Conduire un entretien en situation professionnelle				X
C4 Manager et adapter son style de management pour répondre aux besoins des équipes et aux objectifs de l'organisation		X		
C5 Organiser une délégation de responsabilité(s)		X		
C6 Préparer et animer une réunion ou une action de formation	X			
C7 Etablir compte rendu et rapport d'activité			х	
C8 Identifier les besoins de professionnalisation des personnels et proposer des réponses adaptées	X			
C9 Communiquer et argumenter			X	

ANNEXE II.b. - CONDITIONS D'OBTENTION DE DISPENSES D'UNITÉS

U1 - Langue vivante

L'unité U1. "Langue vivante étrangère 1" du brevet de technicien supérieur Métiers des services à l'Environnement et l'unité de "Langue vivante étrangère 1" des brevets de technicien supérieur relevant de l'arrêté du 22 juillet 2008 (BOESR n° 32 du 28 août 2008) sont communes.

Les bénéficiaires de l'unité "Langue vivante étrangère 1" au titre de l'une des spécialités susmentionnées sont, à leur demande, dispensés de l'unité U2 "Langue vivante étrangère 1".

Les titulaires de l'une des spécialités susmentionnées qui souhaitent faire acte de candidature à une autre de ces spécialités sont, à leur demande, dispensés de subir l'unité U2 : "Langue vivante étrangère 1".

D'autre part, les titulaires d'un diplôme national de niveau III ou supérieur, ayant été évalués en langue vivante pour obtenir ce diplôme, sont, à leur demande, dispensés de subir l'unité U2. : "Langue vivante étrangère 1" du brevet de technicien supérieur Prothésiste dentaire.



II.c: RÉGLEMENT D'EXAMEN

					Candida	ats		
BTS Métiers des Se l'Environne		Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat) Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation Scolaires Formation Professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS)		ontinue publics er le CCF	Apprentis			
Epreuves	unités	Coef	Forme	Durée	Forme	Durée	Forme	Durée
E1 Langue vivante étrangère	U1	2	CCF Orale		CCF		Ponctuelle	
E2 Etude scientifique et technologique	U2	3	Ponctuelle écrite	5h	CCF		Ponctuelle écrite	
E3 Organisation, management et développement de l'activité	U3	5	CCF 2 situations	5h				
E4 Projet professionnel	U4	4	CCF Orale	45 min	CCF		Ponctuelle orale	
E 5 Soutenance de mémoire	U5	4	Ponctuelle orale	45 min	CCF		Ponctuelle orale	
Épreuve facultative LV (1)	UF		Ponctuelle orale	20 min	Ponctuelle orale	20 min	Ponctuelle orale	20 min

⁽¹⁾ La langue vivante choisie doit être différente de celle évaluée en épreuve E1. Seuls les points supérieurs à la moyenne seront pris en compte.

II. d DÉFINITION DES EPREUVES

Epreuve E1: Langue vivante étrangère

U1 Coefficient 2

Liste des langues autorisées : anglais, allemand, arabe, chinois, espagnol, hébreu, italien, portugais, russe.

1. Finalités et objectifs

L'épreuve a pour but d'évaluer, au niveau B2, les activités langagières suivantes :

- Compréhension de l'oral ;
- Production et interaction orales.

2. Formes de l'évaluation

2.1 Forme ponctuelle :

Les modalités de passation de l'épreuve, la définition de la longueur des enregistrements et de la nature des supports pour la compréhension de l'oral ainsi que le coefficient sont identiques à ceux du contrôle en cours de formation.

- Compréhension de l'oral : 30 minutes sans préparation Modalités : Cf. Première situation d'évaluation du CCF ci-dessous.
- 2. **Expression orale en continu et interaction** : 15 minutes assorties d'un temps de préparation de 30 minutes. Cf. deuxième situation d'évaluation du CCF ci-dessous.

2.2 Contrôle en cours de formation : deux situations d'évaluation de poids équivalent

Première situation d'évaluation : évaluation de la compréhension de l'oral – durée 30 minutes maximum sans préparation, au cours du deuxième trimestre de la deuxième année.

Organisation de l'épreuve

Les enseignants organisent cette situation d'évaluation au cours du deuxième trimestre, au moment où ils jugent que les étudiants sont prêts et sur des supports qu'ils sélectionnent. Cette situation d'évaluation est organisée formellement pour chaque étudiant ou pour un groupe d'étudiants selon le rythme d'acquisition en tout état de cause avant la fin du second trimestre. Les notes obtenues ne sont pas communiquées aux étudiants et aucun rattrapage n'est prévu.

Passation de l'épreuve

Le titre de l'enregistrement est communiqué au candidat. On veillera à ce qu'il ne présente pas de difficulté particulière.

Trois écoutes espacées de 2 minutes d'un document audio ou vidéo dont le candidat rendra compte par écrit ou oralement en français.

Longueur des enregistrements

La durée de l'enregistrement n'excèdera pas trois minutes maximum. Le recours à des documents authentiques nécessite parfois de sélectionner des extraits un peu plus longs (d'où la limite supérieure fixée à 3 minutes) afin de ne pas procéder à la coupure de certains éléments qui facilitent la compréhension plus qu'ils ne la compliquent.

Le professeur peut également choisir d'évaluer les étudiants à partir de deux documents. Dans ce cas, la longueur n'excèdera pas 3 minutes pour les deux documents et on veillera à ce qu'ils soient de nature différente : dialogue et monologue.

Nature des supports

Les documents enregistrés, audio ou vidéo, seront de nature à intéresser un étudiant en STS <u>sans toutefois présenter une technicité excessive</u>. On peut citer, à titre d'exemple, les documents relatifs à l'emploi (recherche, recrutement, relations professionnelles, etc.), à la sécurité et à la santé au travail, à la vie en entreprise, à la formation professionnelle, à la prise compte par l'industrie des questions relatives à l'environnement, au développement durable, etc. Il pourra s'agir de monologues, dialogues, discours, discussions, émissions de radio, extraits documentaires, de films, de journaux télévisés.

Il ne s'agira en aucune façon d'écrit oralisé ni d'enregistrements issus de manuels.

On évitera les articles de presses ou tout autre document conçu pour être lu. En effet, ces derniers, parce qu'ils sont rédigés dans une langue écrite, compliquent considérablement la tâche de l'auditeur. De plus, la compréhension d'un article enregistré ne correspond à aucune situation dans la vie professionnelle.

Deuxième situation d'évaluation : évaluation de la production orale en continu et de l'interaction au cours du deuxième et du troisième trimestre de la deuxième année (durée : 15 minutes environ + 30 minutes de préparation

1. Expression orale en continu : présentation personnelle du candidat et présentation des documents qui lui auront été remis en loge (5 minutes environ)

Cette épreuve prend appui sur deux ou trois documents textuels et iconographiques appropriés illustrant un thème adapté pour des sections industrielles. La totalité des documents écrits, y compris les textes accompagnants les documents iconographiques (légendes de photos ou de dessins, slogans de publicités etc.) n'excèdera pas 250 mots. Les documents iconographiques ne présenteront au plus qu'un tiers du dossier.

Le candidat enchaînera brève présentation personnelle (une ou deux minutes environ) et présentation structurée des documents (trois ou quatre minutes environ) en mettant en évidence le thème qu'ils illustrent et en soulignant les points importants et les détails pertinents (Cf. définition du niveau B2 Cadre européen commun de référence pour la production orale en continu). Cette partie de l'épreuve durera 5 minutes environ.

2. Expression orale en interaction (10 minutes environ)

Au cours de l'entretien qui suivra, l'examinateur s'attachera à permettre au candidat de préciser certains points, d'en aborder d'autres qu'il aura omis. Cette partie de l'épreuve durera 10 minutes environ.

U2 Coefficient 5

> Finalité et objectifs de l'épreuve

L'épreuve a pour but de vérifier :

- la maîtrise des connaissances scientifiques constituant le cadre de référence des activités professionnelles ;
- l'aptitude à mobiliser des connaissances dans une situation professionnelle définie ;
- la qualité de la réflexion et du raisonnement scientifique ;
- la rigueur et l'efficacité de l'expression écrite.

Contenu

Cette épreuve, constituée de deux parties, permet d'évaluer les savoirs associés suivants :

- chimie appliquée,
- microbiologie, biologie et écologie appliquées,

Dans une première partie ;

- physique appliqué,
- sciences et technologie des systèmes,

Dans une seconde partie.

En outre, l'épreuve peut mobiliser les savoirs associés suivants :

- communication et techniques de management,
- · technologies professionnelles

Cette épreuve permet d'évaluer tout ou partie des compétences suivantes :

A10 : Mettre en œuvre des interventions de maintenance ;

A11 : Construire et mettre en œuvre un plan de maintenance adapté ;

A12 : Proposer un plan technique et économique d'investissement : acquisition ou renouvellement ;

C6 : Préparer et animer une réunion ou une action de formation ;

C8 : Identifier les besoins de professionnalisation des personnels et proposer des réponses adaptées.

Critères d'évaluation

L'évaluation porte essentiellement sur :

- les connaissances scientifiques et techniques et l'aptitude à les mobiliser pour la compréhension d'une situation professionnelle ;
- l'aptitude à exploiter des documents, à élaborer des supports d'information, à justifier des choix technologiques ;
- l'aptitude à la réflexion et au raisonnement scientifique ;
- la maîtrise du vocabulaire scientifique et technique ;
- la capacité à analyser et interpréter des résultats.

Modalités d'évaluation

Forme ponctuelle

Épreuve écrite Durée : 5 heures Coefficient 5

L'épreuve est composée de deux parties indépendantes. Chaque partie est affectée d'un coefficient 2,5 et d'une durée de 2,5 heures.

Chaque partie prend appui sur une situation professionnelle. Celle-ci peut être commune aux deux parties ou spécifique à chacune d'elles.

Il est demandé aux candidats :

- d'identifier et d'analyser les différents aspects du problème posé ;
- de présenter les réponses existantes ou possibles qui prennent en compte l'environnement professionnel, ses richesses et ses contraintes.

Contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation comporte une situation d'évaluation organisée dans l'établissement de formation par les professeurs responsables des enseignements.

La situation d'évaluation a une durée maximale de 5 heures et est affectée d'un coefficient 5. Elle est organisée en fin de seconde année.

Cette situation d'évaluation est organisée par l'équipe pédagogique chargée des enseignements concernés selon les mêmes modalités et les mêmes exigences que l'épreuve ponctuelle.

Les corps d'inspection territoriaux veillent au bon déroulement des épreuves et à la conformité de l'évaluation. A l'issue des épreuves, une proposition de note pour chaque candidat est adressée au président du jury.

Le jury d'examen pourra demander à avoir communication de tout document relatif à l'évaluation (copies...). Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et cela jusqu'à la session suivante. Après examen attentif des documents fournis, le jury formule toutes remarques et observations qu'il juge utiles et arrête la note.

Composition de la commission d'évaluation

Pour l'évaluation de l'épreuve, il est fait appel aux professeurs chargés des enseignements concernés.

U3 Coefficient 5

> Finalité et objectifs de l'épreuve

L'épreuve a pour but de vérifier l'aptitude du candidat à :

- proposer ou analyser une prestation dans ses dimensions technique, économique et environnementale;
- évaluer la prestation et en tirer les conséquences ;
- se projeter dans une posture managériale.

L'épreuve permet également d'évaluer :

- l'aptitude à mobiliser des connaissances dans une situation professionnelle définie ;
- des qualités de rigueur et de méthode ;
- la clarté et la cohérence de l'expression écrite.

Contenu

Cette épreuve permet d'évaluer les savoirs associés suivants :

- technologies professionnelles;
- gestion économique et développement de l'activité ;
- communication et techniques de management.

En outre, l'épreuve peut mobiliser les savoirs associés suivants :

- sciences et technologie des systèmes ;
- système qualité, sécurité, environnement ; responsabilité sociétale et développement durable ;
- connaissance des milieux professionnels;
- sciences physiques et chimiques ;
- biologie, microbiologie et écologie appliquées ;
- langues vivantes.

Elle permet également d'évaluer tout ou partie des compétences suivantes :

- A1 Analyser les besoins de prestation et / ou aider à leur formalisation
- A3 Elaborer ou choisir des solutions techniques et des moyens humains dans le cadre d'un budget
- A4 Argumenter la réponse en termes de service et d'un point de vue technique et économique
- **A5** Etablir et/ou adapter l'organisation de la prestation
- **A7** Proposer et mettre en œuvre un plan de progrès
- Concevoir et / ou élaborer des outils d'information et de consultation des clients, des usagers et des personnels
- **A9** Choisir le sous-traitant
- **A13** Déterminer les besoins en produits et consommables et gérer les approvisionnements
- C1 Déterminer les besoins en effectifs, en compétences et qualifications
- **C2** Rechercher les candidats et sélectionner les candidatures
- Manager et adapter son style de management pour répondre aux besoins des équipes et aux objectifs de l'organisation
- C5 Organiser une délégation de responsabilité(s)

Critères de l'évaluation

L'évaluation porte essentiellement sur :

- la qualité de l'analyse de la situation professionnelle proposée ;
- l'aptitude à exploiter des documents ;
- la rigueur de la démarche méthodologique adoptée ;
- la pertinence des solutions proposées au regard des critères techniques, économiques et environnementaux :
- la justification des résultats obtenus, des hypothèses de développement de l'activité et des choix managériaux ;
- la maîtrise des savoirs associés.

Modalités de l'évaluation

Forme ponctuelle

Épreuve écrite Durée : 5 heures Coefficient 5

L'épreuve prend appui sur deux situations appartenant à deux champs professionnels différents et qui devront permettre d'aborder les dimensions « organisation, management et développement de l'activité ».

Contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation.

Elles doivent nécessairement s'appuyer sur des champs professionnels différents : assainissement - nettoyage industriel, nettoiement, gestion des déchets, propreté.

Globalement, les deux situations d'évaluation devront couvrir les dimensions « organisation, management et développement de l'activité ».

Chaque situation d'évaluation, affectée d'un coefficient 2,5, a une durée maximale de 3 heures (pour une durée globale de 5 heures).

Les deux situations d'évaluation sont organisées à partir de la fin de la première année par l'équipe pédagogique chargée des enseignements concernés selon les mêmes modalités et les mêmes exigences que l'épreuve ponctuelle.

Les corps d'inspection territoriaux veillent au bon déroulement des épreuves et à la conformité de l'évaluation. A l'issue de l'épreuve, une proposition de note pour chaque candidat est adressée au président du jury.

Le jury pourra demander à avoir communication de tout document relatif à l'évaluation (copies...). Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et cela jusqu'à la session suivante. Après examen attentif des documents fournis, le jury formule toutes remarques et observations qu'il juge utiles et arrête la note.

Composition de la commission d'évaluation

Pour l'évaluation de l'épreuve, il est fait appel aux professeurs chargés des enseignements concernés.

Cette épreuve est organisée par l'équipe pédagogique chargée des enseignements concernés selon les mêmes modalités et les mêmes exigences que l'épreuve ponctuelle.

Epreuve E4: Projet professionnel

U4 Coefficient 4

> Finalité et objectifs de l'épreuve

L'épreuve permet d'évaluer le projet professionnel mené au cours de la seconde année.

Elle s'appuie sur les savoirs associés scientifiques et technologiques en relation avec la thématique développée et a pour but de vérifier les compétences suivantes :

- **A2** Etudier et valider la faisabilité de la prestation
- B2 Evaluer et prévenir les risques "santé sécurité" au travail
- B3 Identifier les axes de progrès en matière de développement durable
- **B7** Evaluer de nouveaux concepts, de nouvelles méthodes (matériels, techniques...), de nouvelles organisations...
- C7 Etablir compte rendu et rapport d'activité
- **C9** Communiquer et argumenter

Il s'agit notamment d'évaluer les acquis des étudiants au travers des objectifs suivants :

- Définir une problématique,
- Acquérir, approfondir ou appliquer des méthodologies ou des techniques,
- Conduire une réflexion critique sur les observations et / ou résultats obtenus,
- Présenter à l'oral ses travaux.

Critères de l'évaluation

L'évaluation porte essentiellement sur :

- la qualité de la conduite du projet notamment au travers de la tenue du classeur projet ;
- la pertinence de l'argumentation ;
- le niveau des connaissances scientifiques et techniques en lien avec le thème développé ;
- la capacité de réflexion ;
- les qualités d'expression et de communication (expression orale et écrite, qualité des documents présentés, techniques de communication mises en œuvre).

> Formes et modalités de l'évaluation

Forme ponctuelle

Pour les candidats:

- de la voie scolaire dans un établissement privé hors contrat,
- de la voie professionnelle continue dans un établissement non habilité,
- de la voie de l'apprentissage dans un établissement public non habilité ou une section d'apprentissage non habilitée,
- de la voie de l'enseignement à distance.

Épreuve orale de 35 minutes maximum

Coefficient 4

L'épreuve prend appui sur une situation orale d'évaluation : présentation du projet par le candidat 15 min et entretien avec le jury 20 min.

Elle est organisée en fin de seconde année.

93

Le jury composé d'un professionnel et d'un professeur, membre de l'équipe pédagogique et en charge des enseignements technologiques et professionnels, évaluera la qualité du classeur projet et de la prestation orale du candidat.

Des grilles d'évaluation spécifiques seront prévues à cet effet.

Contrôle en cours de formation

Pour les candidats:

- de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat,
- de la voie de formation professionnelle continue dans un établissement public habilité, de la voie de l'apprentissage dans un établissement habilité,
- de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité.

Epreuve orale

Durée : 35 minutes dont 15 minutes d'exposé et 20 minutes d'entretien avec le jury

Coefficient 4

Le contrôle en cours de formation comprend une seule situation d'évaluation organisée en fin de seconde année de formation.

Le jury sera obligatoirement composé d'un professeur, membre de l'équipe pédagogique et en charge des enseignements technologiques et professionnels, et d'un professionnel (qui n'est pas le tuteur du candidat) ou de deux professeurs membres de l'équipe pédagogique (dont un au moins en charge des enseignements technologiques et professionnels).

L'évaluation portera sur les deux composantes suivantes :

Implication des étudiants à travers la tenue du classeur projet

Elle sera évaluée tout au long de la conduite du projet par l'équipe pédagogique en charge de la formation

Le classeur projet explicitera le choix de la problématique, la pertinence des orientations technologiques retenues par l'étudiant, les différentes phases de la mise en œuvre du projet et l'analyse critique des solutions apportées.

Soutenance orale

La soutenance orale se déroule en deux temps : présentation par le candidat (15 min) et entretien avec le jury (20 min).

Cette soutenance vise notamment à apprécier les compétences d'expression et de communication orale du candidat ainsi que la qualité des supports choisis et présentés.

Elle permet également au jury d'évaluer la qualité de l'analyse critique ainsi que la pertinence des choix technologiques effectués lors des différentes phases de la conception et de la réalisation du projet professionnel.

L'entretien permet en outre au jury d'apprécier les qualités d'écoute du candidat, son aptitude à argumenter et son niveau d'appropriation de la problématique développée.

Les grilles d'évaluation précisant la part respective des deux composantes de l'évaluation (implication, soutenance) seront fournies dans la circulaire nationale d'organisation des épreuves.

Les corps d'inspection territoriaux veillent au bon déroulement des épreuves et à la conformité de l'évaluation. A l'issue de l'épreuve, une proposition de note pour chaque candidat est adressée au président du jury.

Epreuve E5 : Soutenance de mémoire

U5 Coefficient 4

> Finalité et objectifs de l'épreuve

L'épreuve consiste en une soutenance orale de la note de synthèse de 10 pages maximum (sans annexes) élaborée à la suite du stage de seconde année ou en une soutenance orale s'appuyant sur l'activité détaillée dans le rapport d'activités.

L'épreuve a pour but de vérifier les compétences suivantes :

- A6 Suivre et contrôler la prestation selon les termes d'un contrat
- B1 Repérer les exigences réglementaires et normative applicable à l'organisation
- B4 Elaborer et mettre en œuvre les plans d'actions correctives, préventives ou d'amélioration et évaluer les résultats
- B5 Réaliser un audit interne et en rendre compte
- C3 Conduire un entretien en situation professionnelle

Critères de l'évaluation

L'évaluation porte essentiellement sur :

- la cohérence et la pertinence de l'analyse de la problématique support ;
- la logique et la rigueur de l'analyse ;
- la qualité de la conduite de l'étude ;
- la pertinence de l'argumentation ;
- le niveau des connaissances et le bien fondé de leur utilisation ;
- la capacité de réflexion ;
- les qualités d'expression et de communication (expression orale et écrite, qualité des documents présentés, techniques de communication mises en œuvre).

> Formes de l'évaluation

Ponctuelle:

Epreuve orale de 45 minutes maximum : exposé (20 minutes maximum) suivi d'un entretien avec le jury.

Le jury est composé de trois examinateurs : deux professeurs en charge d'enseignements différents en section de technicien supérieur « métiers des services à l'environnement » et non impliqués dans la formation du candidat et un professionnel d'une structure autre que la structure d'accueil du candidat.

La répartition des points sera la suivante :

- dossier : coefficient 1
- exposé et entretien : coefficient 3

Les candidats devront avoir obtenu l'autorisation de leur responsable de stage ou de leur activité professionnelle au sein de leur entreprise d'utiliser les informations publiées dans leur rapport écrit. Il leur sera en outre rappelé que cette épreuve ne saurait les libérer de l'obligation de respecter la confidentialité.

Contrôle en cours de formation :

Une situation d'évaluation orale.

L'évaluation porte essentiellement sur :

95

- la pertinence et le réalisme des propositions, leur argumentation, au regard des objectifs fixés et des moyens disponibles ;
- la capacité à mobiliser des connaissances dans un contexte professionnel ;
- la qualité de l'analyse ;
- les qualités d'expression et de communication (expression orale et écrite, concision, qualité des documents présentés, techniques de communication mises en œuvre).

Modalités de l'évaluation

Forme ponctuelle:

Épreuve orale

Durée : 40 minutes :

o Exposé: 15 minutes,

o Entretien avec le jury : 25 minutes

Coefficient 5

Les candidats devront avoir obtenu l'autorisation de leur maître de stage d'utiliser les informations publiées dans leur rapport écrit. Il leur sera en outre rappelé que cette épreuve ne saurait les libérer de l'obligation de respecter la confidentialité.

Le contrôle de conformité de la note de synthèse ou du rapport d'activités professionnelles est effectué, selon les consignes transmises, par les autorités académiques avant l'interrogation. En cas de non-conformité, celui-ci ne peut être interrogé à cette épreuve. Il est alors considéré comme présent, mais sa note de synthèse ou son rapport d'activités professionnelles étant non validé, il ne peut se voir délivrer le diplôme.

En l'absence de note de synthèse ou de rapport d'activités professionnelles, l'épreuve ne peut se dérouler. Tout candidat sans note de synthèse ou sans rapport d'activités professionnelles sera donc informé par la commission de l'impossibilité de conduire l'entretien. En conséquence, il ne pourra se voir délivrer le diplôme.

Les candidats ayant échoué à l'examen à la session antérieure et se représentant selon la voie scolaire, s'ils ne bénéficient pas du report de la note de l'épreuve E5, doivent présenter cette épreuve qui prend appui sur la note de synthèse rédigée à l'issue du stage effectué lors de leur année de redoublement.

Composition de la commission d'évaluation

Pour l'évaluation de l'épreuve, il est fait appel à trois examinateurs dont au moins un enseignant intervenant dans l'option concernée ou un professionnel.

Contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation comporte une situation d'évaluation organisée dans l'établissement de formation par les professeurs responsables des enseignements.

La situation d'évaluation a une durée maximale de 40 minutes et est affectée d'un coefficient 5. Elle est organisée en fin de seconde année.

Cette situation d'évaluation est organisée par l'équipe pédagogique chargée des enseignements professionnels selon les mêmes modalités et les mêmes exigences que l'épreuve ponctuelle.

À l'issue de la situation d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis pour l'épreuve ponctuelle correspondante, l'équipe pédagogique adresse au jury les situations d'évaluation, les barèmes de correction les fiches d'évaluation du travail réalisé par les candidats. Elle établit une proposition de note.

Le jury pourra demander à avoir communication de tout autre document relatif à l'évaluation (copies...). Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et cela jusqu'à la session suivante. Après examen attentif des documents fournis, le jury formule toutes remarques et observations qu'il juge utiles et arrête la note

ANNEXE III

ORGANISATION DE LA FORMATION

III.a: GRILLE HORAIRE

ENSEIGNEMENTS	Première année Total (Cours+TD+TP)	Deuxième année Total (Cours+TD+TP)
Communication et techniques de management	2 (1+1+0)	3 (2+1+0)
Sciences et technologie des systèmes	5 (2+1+2)	4 (2+2+0)
Technologies professionnelles	8 (3+1+4)	6 (4+2+0)
Système Qualité, Sécurité, Environnement ; responsabilité sociétale et développement durable	2 (1+1+0)	3 (2+1+0)
Connaissance des milieux professionnels	3 (2+1+0)	
Gestion économique et développement de l'activité	1 (0+1+0)	2 (1+1+0)
Langues vivantes	2 (1+1+0)	2 (1+1+0)
Sciences physiques et chimiques	2 (1+0+1)	2 (1+1+0)
Biologie, microbiologie et écologie appliquées	5 (2+1+2)	3 (3+0+0)
Projet professionnel (1)		5 (0 + 0 +5)
TOTAL	30 (13+8+9)	30 (16+9+5)
Enseignement facultatif:		
Langue vivante étrangère (LV2)	1(0+1+0)	1(0+1+0)

⁽¹⁾ Un nombre équivalent d'heures « professeur » est nécessaire pour le suivi et l'encadrement des projets.



100

BTS Métiers des services à l'Environnement

Au cours des deux années de formation, les étudiants doivent réaliser trois stages d'une durée globale de 12 à 13 semaines.

Les stages doivent placer les étudiants en situation d'exercer les activités décrites dans le référentiel. Les stages sont des lieux d'acquisition de savoirs et de compétences.

L'implication de l'étudiant, de l'entreprise et de l'équipe pédagogique est garante de la qualité du stage

1. Objectifs des stages

Les stages doivent permettre à l'étudiant d'acquérir et/ou d'approfondir ses connaissances et compétences professionnelles en situation réelle de travail et doivent le conduire à :

- appréhender la réalité et la diversité du milieu professionnel, dans ses dimensions techniques, organisationnelles, relationnelles et managériales;
- analyser les caractéristiques des organisations et entreprises du secteur et de leur environnement dans leurs différentes dimensions;
- contribuer à la mise en œuvre des services proposés par l'entreprise ou l'organisation;
- effectuer ou participer à un travail difficilement réalisable en établissement de formation, en particulier dans les axes suivants : amélioration continue, management (stage de deuxième année).

Stages de première année :

En première année de formation, l'étudiant effectue deux stages, dans deux structures différentes : entreprise privée, collectivité territoriale, établissement ou entreprise publics, association. Chaque stage, qui dure de deux à trois semaines, est l'occasion d'une immersion dans une équipe ou un service, sous la responsabilité d'un tuteur.

Les objectifs globaux de ces deux stages ont été décrits précédemment. Le choix des deux terrains de stage, validé par l'équipe pédagogique, doit permettre à l'étudiant de découvrir deux champs d'activité différents (propreté, assainissement-nettoyage industriel, nettoiement, gestion des déchets, environnement). Cette complémentarité, nécessaire, entre les deux stages est essentielle pour développer la connaissance effective, par les futurs techniciens supérieurs, des différents champs d'activité et secteurs d'emploi auxquels prépare le diplôme.

Ces deux premières périodes de stage peuvent être l'occasion pour l'étudiant de rechercher (et éventuellement de retenir) le thème du projet professionnel réalisé en deuxième année.

À l'issue de ces deux stages, l'étudiant élabore un rapport de 20 pages. Ce rapport, qui comprend une description et une analyse des activités menées, est centré sur une présentation comparée des deux structures : contexte et environnement de travail, fonctionnement, organisation du travail, gestion des ressources humaines..... Ce rapport donne lieu à une évaluation par l'équipe pédagogique intégrée dans le livret scolaire.

Stage de deuxième année :

Ce stage a une durée de 6 à 8 semaines. Il se déroule dans une structure, relevant des secteurs d'activités du technicien supérieur « Métiers des services à l'environnement » : entreprises, collectivités territoriales, établissements publics...

Une problématique de travail est définie au préalable avec la structure d'accueil du stagiaire et l'équipe pédagogique : à partir d'une situation professionnelle et d'un besoin clairement identifié, il s'agit de mener une étude conduisant à l'élaboration de propositions de solutions. Développer la capacité du stagiaire à se positionner en tant qu'acteur de la politique RSE DD de l'organisation constitue un objectif primordial de ce stage. La problématique retenue devra donc obligatoirement intégrer au moins l'une des dimensions suivantes : qualité, santé-sécurité, développement durable.

À l'issue du stage de seconde année, l'étudiant rédige une synthèse de 10 pages maximum, hors annexes. Cette synthèse comprend une analyse du diagnostic initial conduisant au choix de la problématique, une présentation de celle-ci et rend compte des travaux, apports et réflexions menés au cours du stage dans le cadre de son étude.

2. Modalités d'organisation

2.1. Voie scolaire

Périodes de stage

Les 12 à 13 semaines de stage se répartissent de la façon suivante :

- 1ère année : 2 stages de 2 à 3 semaines consécutives (un des deux stages se déroulant en fin d'année scolaire)
- 2ème année: 6 à 8 semaines consécutives de stage situées entre novembre et mars.

Ces périodes peuvent inclure des semaines de vacances scolaires. Dans le cas d'un prolongement sur la période de vacances scolaires, la convention de stage avec l'entreprise en précisera les modalités, plus particulièrement en termes de suivi pédagogique.

Encadrement du stagiaire

Pour chaque stage, les objectifs et les activités sont déterminés et contractualisés entre l'étudiant, les professionnels de l'entreprise ou organisation, et l'équipe enseignante.

L'équipe pédagogique est chargée d'assurer le suivi et l'encadrement de chaque étudiant. Un professeur tuteur suit un ou plusieurs stagiaire(s).

Une étroite collaboration avec les maîtres de stage est nécessaire. Elle prend la forme de visites sur le terrain qui permettent d'apprécier le travail effectué et l'implication de l'étudiant.

2.2 Voie de l'apprentissage

Pour les apprentis, les certificats de stage sont remplacés par la photocopie du contrat de travail ou par une attestation de l'employeur confirmant le statut du candidat comme apprenti dans son entreprise. Il est fortement conseillé, pour permettre à l'apprenti de découvrir un autre domaine d'activité que celui de l'entreprise qui l'emploie, de mettre en place, dans le cadre d'une convention de formation, un stage de 2 à 3 semaines dans une tierce entreprise en vue de l'acquisition d'un complément de formation.

Les objectifs pédagogiques sont identiques à ceux établis pour les candidats en voie scolaire.

L'ensemble des documents doit être mis à disposition des examinateurs de l'épreuve.

2.3 Voie de la formation continue

Candidats en situation de première formation ou de reconversion

Les modalités et les objectifs des stages sont identiques à celles de la voie scolaire.

Candidats en situation de perfectionnement

Les certificats de stage peuvent être remplacés par un ou plusieurs certificats de travail attestant que l'intéressé a occupé, en qualité de salarié à temps plein pendant six mois, au cours de l'année précédente, des fonctions en relation avec la finalité du BTS.

Ces candidats doivent fournir un rapport d'activités professionnelles au sein duquel ils détaillent une activité de leur choix. Ce document constitue le support de l'évaluation pour l'épreuve E5. L'ensemble des documents doit être mis à disposition des examinateurs de l'épreuve.

2.4 Candidats de la formation à distance

Ces candidats relèvent, selon leur statut, de l'un des cas précédents.

2.5 Candidats se présentant au titre de leur expérience professionnelle

Les certificats de stage peuvent être remplacés par un ou plusieurs certificats de travail justifiant la nature et la durée de l'emploi occupé.

Ces candidats doivent fournir un rapport d'activité qui constitue pour eux le support de l'épreuve F5





Tout au long de la seconde année de formation, les étudiants doivent mener un projet professionnel selon un volume horaire hebdomadaire défini dans la grille annexe III a.

Ce projet a pour objectifs :

- De mobiliser, chez les étudiants, les savoirs scientifiques et technologiques acquis durant la formation ;
- De développer leur capacité de réflexion autonome et leur compétence à collecter et exploiter les informations scientifiques et technologiques utiles ;
- De concevoir et mettre en œuvre des activités pratiques pour obtenir des résultats dont l'exploitation permettra de répondre à une problématique ;
- D'être l'application concrète d'un plan qualité (définition, réalisation, revue de projet...).

Les travaux seront conduits individuellement et aboutiront :

- à la définition d'une problématique ;
- à la production de résultats exploitables ;
- à la tenue d'un « classeur projet » (plan qualité du projet) ;
- à une présentation orale.

Ils feront l'objet d'une évaluation au travers de l'épreuve E4.

Pour conduire un projet ambitieux, il est envisageable de définir une problématique commune à un groupe d'étudiants. Néanmoins, chaque étudiant devra rendre compte de sa contribution individuelle dans son classeur projet.

La problématique définie par l'étudiant (ou le groupe d'étudiants) portera sur un ou plusieurs des champs professionnels définis dans le référentiel des activités professionnelles en lien direct avec les préoccupations environnementales des organisations.

L'étude pourra permettre :

- D'adapter des méthodes (matériels, techniques...) ou organisations existantes à de nouveaux contextes ou situations,
- D'évaluer de nouvelles méthodes (matériels, techniques...), de nouvelles organisations.

La problématique proposée par les étudiants sera validée par les enseignants avant sa mise en œuvre pratique. Les professeurs auront un rôle d'accompagnement et de conseil dans la délimitation du champ du sujet, la recherche documentaire et le suivi du projet.

Le projet est conduit en établissement de formation. Il peut s'appuyer sur des données recueillies en milieu professionnel (en particulier pendant les trois périodes de stage). Pour permettre la réalisation du projet, tant sur le plan de sa conception que de sa mise en œuvre, l'établissement de formation, dans la mesure de ses moyens, met à la disposition des étudiants le matériel, les laboratoires, les ressources documentaires et les moyens de communication (TIC, réseaux intranet et internet...).

Tout au long de l'avancée de l'étude, l'étudiant tient un « classeur projet », élaboré comme un plan qualité dans l'esprit des normes ISO. Ce classeur comprend notamment les différentes parties suivantes : définition du projet, cycle de décision (différentes phases de réalisation), cycle de fabrication (spécifications d'essai et résultats), revues de projet et corrections, incidents...

L'ensemble du travail fera l'objet d'une évaluation qui portera sur le degré d'implication de l'étudiant dans la conduite du projet, la qualité des travaux et de la réflexion (au travers du classeur projet) ainsi que la présentation orale lors de la soutenance de projet professionnel. Les critères d'évaluation sont présentés dans la définition de l'épreuve E4.

ANNEXE IV - LEXIQUE

DD Développement Durable

RSE Responsabilité Sociétale des Entreprises ou des Organisations

. . .

